

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE,

ET

TRANSACTIONS .

DE LA

Société d'Agriculture du Bas-Canada.

VOL. 3.

MONTREAL, MAI, 1850.

NO. 5.

AVIS.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA, aura lieu à ses Salles, en cette Ville, VENDREDI, le 17 de MAI courant, à ONZE heures de l'avant-midi.

Par ordre,

WM EVANS,
Secrétaire, S. A. B. C.

Montréal, 1er Mai, 1850.

Nous désirons appeler l'attention de nos lecteurs sur la communication de notre respecté correspondant A. B. C., que nous avons publiée dans notre dernier numéro. Les suggestions de ce monsieur nous paraissent avoir d'autant plus de prix, que nous savons que l'agriculture n'a pas un ami plus sincère ou plus zélé dans le Bas-Canada. Nous avons hâte de voir le parlement provincial en session, dans l'espérance que l'agriculture canadienne, le premier et le principal intérêt du pays, recevra toute l'attention qui est due à un objet aussi important. Les suggestions de notre correspondant ne sont pas de nature à être négligées ou à n'exciter que peu d'attention. Comme nous l'avons déjà observé, il n'y a pas dans le pays un intérêt qui mérite davantage que la législature s'en occupe, et fasse tout ce qui peut dépendre d'elle pour en avancer le perfectionnement et la prospérité, et assurer par-là la prospérité de tous les intérêts de la province. Ce n'est pas seulement en donnant des prix aux expositions de bestiaux; qu'on effectuera ce qui est nécessaire pour l'amélioration de l'agriculture, mais en fournissant des moyens de communication générale et d'instruction pratique dans un système perfectionné d'économie

rurale, par des collèges et écoles d'agriculture, des fermes-modèles, des livres convenables à l'usage des écoles élémentaires de la campagne, par la diffusion générale des connaissances usuelles et les suggestions faites, et les renseignements donnés par des journaux agricoles. Outre ces moyens, il faudrait encore une surintendance, ou surveillance agricole, telle que proposée par notre correspondant. Tout cela ne peut pas être fait sans dépenses; mais comme c'est principalement l'agriculture qui fournit les moyens de revenu, s'il lui est fait des prêts ou avances d'argent, on ne sera par-là qu'à augmenter les moyens de revenu pour l'avenir. On pourra contester la vérité de la proposition, mais nous nous sentons en état de prouver qu'elle est vraie et bien fondée. Méprise l'agriculture qui voudra, mais nous sommes convaincu que le Canada n'a pas de prospérité à espérer, si ce n'est principalement et d'abord au moyen de son agriculture, qui en est, et qui en doit être la base. Les canaux et les chemins de fer sont très avantageux; mais leur principal usage et leur plus grand avantage sont de servir à transporter facilement et promptement les produits d'une agriculture florissante. On ne doit les construire que pour cette fin, et ils ne se maintiendraient pas par d'autres moyens. On pourra imaginer que nos idées sont erronées; mais si on le peut prouver, nous reconnaitrons volontiers notre erreur. Il ne peut pas y avoir de méprise sur la proposition, que nous mettons en avant, puisque nous le faisons clairement et distinctement; cette proposition est: "Que ce sont les productions du sol du Canada qui peu-

vent seules assurer un revenu considérable et suffisant, et la prospérité de toutes les classes et de tous les intérêts du pays.”

Nous avons constamment recommandé d'améliorer la race native de nos bêtes à cornes, plutôt que d'en introduire dans le pays d'une race nouvelle, quand il ne serait pas prouvé qu'elles conviendraient dans toutes les situations ou circonstances. La présente race d'Ayrshire est en grande réputation, quant à ce qui regarde la laiterie, et nous avons entendu dire qu'une vache de cette race, qu'on ne supposait pas peser plus de 400 lbs., s'était vendue £50, après avoir obtenu le premier prix dans la classe des vaches laitières, à une exposition d'animaux. Les vaches de la race native d'Ayrshire, avant d'avoir été améliorées par croisement avec d'autres races, sont décrites par une autorité compétente, M. Wm. Aiton, de Strathaven, en Ecosse, comme étant presque toutes de couleur noire, ne pesant pas, après avoir été engraisées, plus de 300 lbs. de viande marchande. Il dit qu'elles étaient envoyées dans de maigres pacages, en été, pour y paître avec des chevaux, des moutons et de jeunes taures, et avaient pour toute nourriture, l'hiver, un peu de paille d'avoine, avec ce qu'elles pouvaient brouter dans les champs, et qu'elles avaient l'air d'animaux mourant de faim et de maigreur, ayant le poil rude, hérissé, la peau épaisse et collée aux os, les os gros, le corps décharné, et ne donnaient pas plus, pour la plupart, de deux ou trois chopines d'Ecosse de lait. Dans l'espace de quarante ans, cette race languissante de vaches (ceci s'écrivait en 1812,) s'est changée graduellement, et pour ainsi dire imperceptiblement, en quelque chose de bien différent, quant à la taille, à la forme, à la qualité et à l'apparence générale. Mais quoique témoin oculaire de cet important changement, et ayant fait dernièrement toutes les recherches possibles, continue M. Aiton, je ne puis m'en rendre raison autrement qu'en l'attribuant à une plus grande attention au croisement, à l'élevage et à l'entretien. Quelques-

uns disent que la race laitière d'Ayrshire nous vient primitivement de la Hollande; d'autres lui donnent une origine anglaise. Je ne doute pas qu'une teinte de sang étranger n'ait passé dans leurs veines; mais je suis convaincu que la race est principalement indigène, et que la plus grande amélioration de cette race a été effectuée par une meilleure nourriture et un meilleur traitement. Vers 1750, le comte de Marchmont acheta de l'évêque de Durham plusieurs vaches et un taureau de Teeswater, ou de quelque autre race anglaise, de la même couleur brune que la race laitière d'Ayrshire a acquise depuis. Elles furent croisées avec des animaux de différents fermiers. Elles étaient de plus grande taille que les races natives d'Ecosse, et quelques-unes ayant été conduites, de temps à autre, dans différentes parties du comté d'Ayr, et ayant été placées généralement dans des pâturages plus gras, et mieux nourries que ne l'étaient alors les animaux ordinaires de ferme, elles donnèrent une plus grande quantité de lait, et les cultivateurs s'efforcèrent d'en obtenir des veaux, dans l'espoir d'un même profit. Je ne suis pas tout-à-fait certain de l'origine de cette race étrangère, que les uns appelaient vaches hollandaises, et d'autres vaches anglaises, Mais de quelque endroit qu'elles soient venues, c'est d'elles que la couleur brune, maintenant générale dans la race laitière, est devenue si favorite. Peut-être que quelque chose des autres qualités de la race primitive peut avoir été départi aux vaches laitières d'Ayrshire par le croisement; mais je ne pense pas que la présente race d'Ayrshire soit complètement descendante de ces vaches étrangères, ou que son excellence leur soit entièrement due. Je suis persuadé que ces vaches en sont venues à leur présent état d'amélioration, au moyen d'une meilleure nourriture et d'un meilleur traitement. Comme, de temps immémorial, la laiterie a fait le grand renom de Cunningham (la partie du nord d'Ayrshire), les habitants n'ont pas manqué de découvrir que quelques-unes de leurs vaches donnaient plus de lait que d'autres. Si l'une

d'elles excellait sous ce rapport, ils recherchaient celles qui avaient *la même forme* ou le même aspect, et rejetaient les autres. Ils étaient naturellement portés à élever les veaux des meilleures laitières, dans l'espoir qu'ils hériteraient des qualités de leurs mères. Cette circonstance et une meilleure alimentation devaient améliorer leurs troupeaux, et le succès devait les exciter à faire encore de plus grands efforts pour rendre leurs vaches meilleures laitières et plus productives. De telles améliorations, une fois commencées sur des principes solides, ne pouvaient manquer de conduire au plus heureux résultat. Pour avoir du lait, ils choisissent les vaches qu'ils trouvent être les meilleures laitières, et en améliorent graduellement la condition. Par ces moyens, le troupeau est amélioré, et par l'expérience et l'observation, les fermiers acquièrent des idées plus justes de la race, et de la méthode à suivre pour la rendre encore plus productive. C'est bien plus par ces moyens que par l'importation d'une race étrangère, que les vaches d'Ayrshire sont parvenues à leur présente célébrité, et les fermiers étant au fait de la docilité de l'animal, et des moyens de l'améliorer, et d'en tirer plus de profit, persévéreront sans doute dans leurs efforts pour l'améliorer encore davantage.

M. Aiton continue : "Les qualités d'une vache laitière sont plus importantes que sa forme. La quiétude et la docilité rehaussent beaucoup la valeur d'une vache laitière, d'une vache qui est tranquille et douce, qui mange ou broute paisiblement, ne saute pas par-dessus les clôtures et ne fait pas de mal aux autres animaux, comme celles qui sont d'une humeur inquiète et turbulente. Pour les rendre dociles, on doit les traiter avec douceur, les flatter de la main, lorsqu'elles sont jeunes, ne les point faire poursuivre par des chiens, ni les battre ou les effrayer. Un degré modéré de hardiesse, de fierté et d'activité, avec une constitution saine, sont des qualités désirables dans un troupeau de vaches laitières, et elles se trouvent toutes dans la race d'Ayrshire. Quelques-uns ont

mentionné comme une qualité précieuse le peu de nourriture qu'exige une vache pour subsister, mais la chose dépend de la quantité de lait que donne une vache ainsi nourrie. Si une vache donne beaucoup de lait avec peu de nourriture, c'est une des meilleures qualités qu'elle puisse posséder; mais une expérience de quarante ans, des recherches et des observations ont confirmé et corroboré les doutes que j'avais sur le sujet. J'ai entendu affirmer qu'il y a des vaches qui donneront autant de lait et engraisseront aussi vite, avec une nourriture grossière, que d'autres avec une nourriture substantielle, mais je n'ai jamais rencontré, et je ne m'entends pas à rencontrer jamais de telles vaches. Il est de la plus grande importance pour les vaches laitières d'être nourries dès le premier âge d'alimens qui tendent à produire les sécrétions lactées, et même qu'elles soient nourries de ces alimens lorsqu'elles ne donnent pas de lait. C'était autrefois une chose commune que d'élever des genisses destinées à devenir vaches laitières, sur des landes et dans des bruyères, et de ne les mettre dans un meilleur pacage, et leur donner une meilleure nourriture, que quand elles commençaient à avoir du lait; mais on a reconnu que c'était une mauvaise méthode d'élever des vaches pour la laiterie, et on les nourrit à présent beaucoup mieux, dans leur jeunesse, qu'on ne faisait autrefois. Quand les genisses de la race laitière sont élevées dans des bruyères ou de mauvais pâturages, et n'ont de fourrage qu'autant qu'il en faut pour qu'elles ne meurent pas de faim, elles deviennent ce qu'on appelle en Ayrshire des bêtes dégrossies, ayant de grandes cornes, un poil rude, la peau épaisse, les os proéminents et autres marques d'animaux faméliques, et elles ne sont jamais ensuite de bonnes laitières. Mais lorsqu'elles ont été mises dans de meilleurs pâturages et nourries de bons alimens, l'hiver, elles deviennent de véritables vaches laitières, ayant les belles formes et les bonnes qualités qui ont été énumérées. Autrefois, on ne donnaient d'autre soins aux vaches à lait, durant l'hiver, que ceux

qui étaient nécessaires pour les conserver vivantes. Elles n'étaient nourries que de la paille et plus grossière paille d'avoine ou de mauvais foin coupé des prairies marécageuses, qui souvent avait pourri à demi en séchant. La conséquence en était que les vaches laitières envoyées à l'herbe en mai, n'étaient plus que des squelettes, faibles, maigres et décharnées, et leurs vaisseaux à lait taris. De là il arrivait que l'été était déjà bien avancé quand les vaches commençaient à donner du lait, ou à en donner de bonne qualité. Une vache qui a maigri, faute d'une nourriture suffisante, ne donnera jamais autant de lait, ou d'aussi bon lait, que celle qui a l'embonpoint convenable.

“Les jeunes génisses mêmes, les veaux femelles, dont on veut faire des vaches laitières, doivent être traitées presque aussi bien que leurs mères. La bonne nourriture et le bon traitement tendent grandement à former les vaisseaux des génisses et à leur communiquer les qualités nécessaires à la laiterie, et lorsqu'elles commenceront à donner du lait, après avoir été ainsi formées, elles produiront les plus copieuses sécrétions du fluide laiteux. C'est par un tel traitement qu'une jeune génisse devient une vache laitière, et ceux qui veulent élever et entretenir un troupeau de vaches à lait dans quelque chose d'approchant de la perfection, doivent leur donner en abondance la nourriture la plus propre à produire du lait, et ils doivent les bien nourrir à toutes les époques de leur existence, quand elles sont jeunes, quand elles sont parvenues à leur grosseur, quand elles donnent du lait, et quand elles n'en donnent pas.”

Nous avons transcrit les remarques précédentes comme dignes de l'attention des cultivateurs canadiens. La race native des bêtes à cornes d'Ayrshire (d'après la description qu'en fait M. Aiton, avant qu'elles aient été améliorées par le croisement, un choix judicieux et une meilleure nourriture) était inférieure à la race canadienne des mêmes bêtes, et ces dernières pourraient être améliorées par

les mêmes moyens qui ont amené les premières à un tel état de perfection. Les modes d'amélioration décrits par M. Aiton, comme ayant été adoptés dans Ayrshire, nous les avons constamment recommandés depuis 25 ans, comme étant les plus convenables pour le perfectionnement des aumailles indigènes du Canada. La même cause qui faisait que les animaux d'Ayrshire étaient autrefois de si peu de valeur, fait maintenant que les animaux du Canada sont si peu profitables. Nous n'avons pas le moindre doute que les derniers ne soient aussi susceptibles d'être améliorés par l'adoption des moyens convenables, que l'étaient autrefois les animaux familiaux d'Ayrshire. L'expérience et le sens-commun peuvent nous indiquer comment nous devons nous y prendre pour rendre nos animaux domestiques profitables et adaptés à nos besoins. Autrefois, les bœufs et vaches d'Ayrshire étaient pacagés et nourris exactement comme le sont en général les mêmes animaux en Canada, à l'heure qu'il est, avant qu'on y eût adopté un meilleur système, et avec les mêmes résultats, savoir, une sorte d'animaux très chétifs, et de très minces produits. On peut croire que nos aumailles ne sont pas généralement ce qu'elles devraient et pourraient être, mais nous sommes persuadé que c'est bien plutôt la faute des possesseurs que l'infériorité de la race qui les rend tels, et fait qu'on en tire si peu de profit. Les meilleures vaches laitières que nous ayons jamais eues étaient de pure race canadienne, et avaient été achetées jeunes. C'est par un choix judicieux et un bon entretien qu'une race d'animaux peut être améliorée à coup sûr et devenir profitable : les meilleures races du monde ne peuvent être renlues profitables ou maintenues dans l'état de perfection désirable, à moins qu'on ne les nourrisse convenablement, et qu'on n'apporte la plus grande attention au choix et à la propagation. C'est par ces moyens seuls qu'on s'est procuré des races supérieures de bêtes à cornes et de moutons, comme c'est par ces moyens seuls qu'on peut les conserver tels.

CORRESPONDANCES.

EXCURSION AGRICOLE DANS LE
BAS-CANADA.

LE COMTÉ DE BELLECHASSE.

Le comté de Bellechasse se compose de neuf paroisses et de quelques townships encore peu établis. Dans les limites des seigneuries, la population est toute canadienne. Dans Buckland, Standon, etc., la population est mixte. Nous ne pouvons nous dispenser d'observer, en assistant à une expédition agricole dans ce comté, que les Irlandais des townships de Buckland, Ware et autres, tiennent obstinément à maintenir le mode de culture qu'ils ont pratiqué dans leur pays natal (*in the mother country*) sans déviation, sans amendement. Il surgit de là bien des mécomptes. Leurs instrumens aratoires, trop lourds, ou trop peu solides pour le sol vierge, leur causent bien des contrariétés. Ils ne veulent pas cependant, me disaient-ils, apprendre des Canadiens. D'un autre côté, les Canadiens implantés au milieu d'eux tiennent, par fois, trop à la routine, et se refusent à adopter les coutumes de ces frères d'adoption. Jusqu'à quand donc les préjugés, les préventions aveugleront-ils les hommes, même sur leurs plus chers intérêts?... Il semble que si chacun adoptait ce qu'il trouve de plus expéditif, de plus perfectionné dans le mode de culture de son voisin, il y trouverait, et tôt, un encouragement à améliorer, à examiner, à combiner les résultats des divers modes de travail. Ajoutons que ce petit reproche, qui n'est ici qu'à l'adresse d'une minime portion de la population de Bellechasse, pourrait, à bon droit, être répété à Valcartier, à Laval, à Kingsey, à Rawdon, etc., etc. Partout où se trouve une population *exotique*, venue de divers climats, on devrait s'étudier, se consulter mutuellement, s'observer afin de profiter du savoir-faire les uns des autres. De ces relations, de ces observations constantes naîtraient certainement des profits, des échanges de notions qui seraient profitables à tous.

Cette persévérance à conserver son mode d'agir ne vient pas toujours de jalousie, de préjugé national; non. Souvent on persévère dans une façon de travailler bien vicieuse et bien dispendieuse, parce qu'on ne met pas assez à profit les moyens d'exécution qu'emploient ceux qu'on a sous les yeux;—néanmoins, qu'on ne s'y trompe pas, le défaut d'observation n'est pas plus lucratif que l'obstination. J'ai vu, dans le comté de Mégantic, un vieux natif de

Yorkshire, en Angleterre, qui se condamnait à scier son bois l'hiver et tous les hivers, avec une égoïne. Guidé par un motif de pénitence, ce stationnaire eût eu grand mérite. Cependant il avait eu depuis bien des années sous les yeux les exemples de ses voisins. Pour citer un exemple de déboulevardé semblable, afin de faire un pendant à l'ineplicable conduite de cet Anglais, je citerai une vieille femme du comté de l'Islet qui s'obstinait à se servir d'un vieux rouet allemand, de très petite dimension et d'un très petit service, mais que la vieille affectionnait parce que c'était le rouet de sa mère!— Quel exemple pour ses enfans que les besoins commandaient!...

Bellechasse se compose d'une population agricole forte, laborieuse et industrielle. On ne fera pas reproche aux fermiers de ces localités d'être stationnaires. Hatons-nous de dire aussi qu'ils comptent au milieu d'eux un bon nombre de citoyens éclairés, qui se dévouent au perfectionnement de l'agriculture avec un zèle digne d'éloges. St. Gervais, St. Michel, St. Charles, etc., comptent dans leurs rangs des hommes intelligents, éclairés, animés de zèle pour les intérêts populaires. Leur zèle est d'autant plus au-dessus de nos éloges que plusieurs d'entre eux, à notre connaissance, venus des villes, se sont dévoués à la culture de la terre, non par besoin, mais par le désir d'être utiles, et par amour pour leurs enfans auxquelles ils ont voulu laisser des domaines et des fermes en bon ordre. D'autres considérations, d'un ordre encore plus élevé peut-être, les ont amenés à cette belle détermination. Dieu en soit loué! Qu'eux soient bénis!... Toujours est-il que leur action au milieu d'une population rurale est favorable au développement de l'industrie et féconde en résultats heureux et nombreux.

Les neuf ou dix paroisses dont se compose Bellechasse offrent à l'observateur des terrains variés, mais toujours productifs, si l'on en excepte toutefois les profondeurs où le terrain, plus montagneux, plus sec par conséquent, n'est pas d'une aussi belle qualité que le reste. La population de ce comté est dense dans les seigneuries.—Ce comté est malheureusement un de ceux où la population s'est développée avec plus de rapidité qu'on n'a défriché les terres; voilà ce qui explique pourquoi les héritages sont si étroits—partagés, subdivisés entre plusieurs enfans de famille, ces établissemens ne peuvent suffire qu'à force de labeur. Probablement, si l'on se décidait à cultiver peu, mais à cultiver bien ces pe-

tites fermes, elles suffiraient à l'alimentation des familles qui les possèdent. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi—on tient généralement à posséder une grande terre, à cultiver peu une petite quantité de toute chose. On suit enfin de trop près l'ancienne routine sur des terres qui sont trop rétrécies pour suffire aux besoins des propriétaires.

Par suite de cette augmentation rapide de la population dans ces petites localités, les terres s'y vendent à un prix élevé—les bois de chauffage sont à une distance reculée—et bon nombre de familles vivent dans la gêne dont elles ne tarderont pas toutefois à se débarrasser en adoptant les réformes utiles que suggèrent divers particuliers éclairés et industriels, établis au milieu d'eux et que nous nous sommes plu à mentionner ci-haut.

Les bords de la *Rivière Boyer* et ceux de la *Rivière du Sud* qui arrosent ce beau comté, étaient autrefois renommés par leur fécondité. Tout le pays a entendu redire la fertilité de la vallée de la Rivière du Sud, à nulle autre comparable dans les districts de Québec et des Trois-Rivières.—Montréal a sa vallée du Chamby. C'est sur les rives de la Rivière Boyer que l'on trouve de riches prairies, d'excellents pâturages, de riches vergers et parfois des fermes en bel état de culture. Les habitants en général se distinguent par le soigneux arrangement de leurs clôtures, de leurs chemins et par le bel ordre qui excite le contentement du voyageur. St. Charles se distingue par l'entretien de ses routes en hiver et en été, par ses clôtures.—St. Michel, en général, mérite de partager ce compliment, quoiqu'il y ait un peu plus de négligé dans les lignes supérieures. Ce comté est celui, nous osons l'affirmer, où la voirie est en meilleur état. Depuis le haut de Beaumont jusque dans l'anse St. Thomas, le voyageur se plaît sur la route.

On bâtit bien dans Bellechasse, quoique les bois de construction de bonne qualité soient rares. La chaux, la pierre et autres matériaux ne se trouvent qu'avec difficulté—on réussit néanmoins à élever des maisons élégantes, élevées, spacieuses.—Les charmants bourgs de St. Michel, de St. Gervais, de St. Valier l'attestent bien haut.

Je m'oublie : je me surprends à vanter de belles maisons. On va se récrier, dire que le cultivateur ne doit parler que de culture, d'engrais ; nenni.—Le zèle d'un agriculteur pour maintenir sa terre en bon ordre n'exclut

pas la propreté, la commodité dans la maison, le confort dans la vie. Je pense, au contraire, qu'un cultivateur dont la maison est propre, dégagée d'embarras et plus spécialement d'ordures fournit à l'œil du passant une satisfaction qui va toute à l'avantage du propriétaire ; car l'harmonie, le bon ordre, qui régnent autour de ses bâtisses révèlent les idées d'ordre, de vigilance, de bonne conduite de l'occupant.

On s'occupe aujourd'hui plus du jardinage dans Bellechasse que par le passé. Il fut un temps où ces riches cultivateurs de St. Valier, de St. François, etc., etc., vendaient beaucoup de blé, de grains, mais étaient pauvres en produits de jardin. On venait à la ville vendre du beurre, de la farine, et on achetait des fèves, de l'oignon, des choux, etc. Ces temps ont disparu.—On voit chez nos fermiers de Bellechasse de bonnes dispositions à jardiner. Allons jusqu'à dire qu'on y rencontre ça et là de fort jolis parterres qui feraient soupçonner qu'on viserait à se mettre à l'horticulture. Cependant le panais, la tomate, les topinambours n'y ont pas encore été essayés ; ils remplaceraient pourtant si bien la pomme de terre ! Ces légumes, mieux appréciés seraient d'un grand secours. Ils offrent une nourriture saine à la famille, et dans l'abondance ils fournissent un bon engrais pour le bétail. D'ailleurs, là comme ailleurs on ne devrait pas perdre de vue la suggestion d'un ancien : "Cultive de tout parce que tout ne manque jamais à la fois."

Le comté que nous parcourons fournit bien des têtes de bétail. Partie est dépensée par les fermiers, partie destinée aux marchés. En général les animaux sont gras. Dans plusieurs de ces paroisses on trouve des habitants, qui, depuis plusieurs années, ne s'occupent que des engrais des animaux ; ils laissent la plus grande partie de leurs terres en soie et nourrissent un nombreux bétail. Ce procédé, lucratif en apparence, est fort trompeur et a conduit à la ruine de plus d'un honnête cultivateur. Plusieurs années ont présenté une bonne recette, mais vint une automne que leur terre produisit peu de foin, que le bœuf se vendait à vil prix, et que le grain et le foin se prisèrent haut. Le même mécompte a dû en surprendre plusieurs, cette année. Cependant, tout en blâmant ceux qui ne s'occupent que d'engrais d'animaux, donnons tribut d'éloges à plusieurs qui s'évertuent à améliorer les races d'animaux,

qui soignent fort bien leurs bestiaux et par là soignent fort bien leur bourse. Qu'ils continuent à faire de bons et copieux engrais. Quand on engraisse du bétail de plusieurs espèces, si l'un ne se vend pas, l'autre fournit de l'argent. Et encore, la gruisse qui recouvre un animal couvre bien des défauts.

La quantité de viande de boucherie que nous fournissent nos belles paroisses du grand Sud nous fait regretter parfois que les cultivateurs canadiens ne se livrent pas à la pratique d'eneaquer le lard, le bœuf — principalement dans les années où les viandes riches se donnent à bas prix. Les fermiers qui se trouvent auprès des villes, et qui y ont un accès facile, se pourraient contenter de porter au marché les pièces ou parties d'un animal mort qui ne sont pas propres à la salaison, et garder dans le sel, en la conditionnant bien, la viande choisie. On remarque sur nos marchés une suite de regrattiers, de vendeurs de lard qui achètent à bas prix des habitans le lard en hiver, le salent et le revendent aux mêmes gens de la compagnie, l'été!

Nous remarquons aux exhibitions annuelles des Bellechasse des bœufs de race améliorée. Généralement ce sont des *écrouits* issus de la vache canadienne et du *Durham Bull*. Il se trouve plusieurs cochons de Berkshire, des Ohio-breed, etc., etc. La proximité de la ville et l'heureuse disposition de certains hommes instruits et influents de ce beau comté a facilité une amélioration marquée dans le choix et dans la manière d'élever le bétail. Bellechasse enfin, sous ce point de vue, peut rivaliser avec les autres comtés. On y trouve aussi bon que dans bien des comtés, mieux que dans plusieurs. Sans doute, le progrès est marqué, et les succès qui l'ont accompagné lui faciliteront une marche plus rapide encore.

Parce qu'on s'occupe beaucoup de l'engrais des animaux, parce que la terre offre d'excellents pâturages et qu'on y paraît plus disposé à garder de nombreux troupeaux, la culture des grains n'est pas aussi productive qu'on doit naturellement se le promettre d'une si grande population. On y recueille cependant assez de blé pour la consommation, mais on n'en vend que peu; encore le peu qu'on met dans le commerce est-il amplement compensé par la farine étrangère qu'y introduisent les boulangers répandus dans ces paroisses. Autrefois, ces paroisses fournissaient

du blé à tout le district. *C'était un Pérou*, disent les anciens, lorsqu'ils parlent de leur Rivière du Sud; *c'était le grenier du district*. Les récoltes de seigle, d'orge, sont très peu considérables. Le sarrasin, le blé-d'Inde sont ici presque inconnus. On se refuse même à croire qu'ils soient d'une aussi grande ressource qu'on le dit. Les cultivateurs de Bellechasse sont sur ce point d'une toute autre opinion que ceux des comtés de Nicolet, d'Ymaska, de St. Maurice où l'on apprécie bien hautement le sarrasin qui offre une nourriture saine, agréable et peu coûteuse, et qui est une précieuse ressource pour les engrais.

Les pois, l'avoine surtout sont ici en grande vogue et ce parce qu'on a toujours une forte tendance à engraisser des animaux. On ne devrait pas perdre de vue qu'avec tant d'animaux on a beaucoup de fumier, et qu'avec ce fumier on peut avoir beaucoup de grain. Il n'y a point de terre où l'on ne puisse avoir du grain avec du fumier.

On remarquera que pour la quantité de bestiaux qu'alimentent les cultivateurs de Bellechasse, leurs fermes ne fournissent pas autant de beurre qu'on devrait naturellement en attendre. Nous donnons la clé du problème en faisant connaître qu'on se porte à engraisser des bœufs pour le marché et qu'on néglige la vache.

Bellechasse nous fournit un peu de fromage, mais on le doit aux Irlandais de Standon, de Ware et de Buckland. Les bonnes et industrieuses fermières canadiennes se sentent peu d'attrait à entrer en compétition avec les Irlandaises; des échantillons de leur savoir-faire présentés aux diverses exhibitions de comté nous ont induit à présumer qu'elles vont s'y adonner et en préparer dorénavant de bonnes provisions pour nos marchés. En s'y livrant sérieusement, elles trouveraient la fabrication du fromage peu dispendieuse et nous exempteraient de donner l'encouragement que l'on donne aux Américains qui en envoient des quantités considérables en cette province et ce, annuellement.

A l'avantage de ce comté ce mettons en ligne de compte les nombreux troupeaux de moutons qui enrichissent les fermes. Avec de bons troupeaux le cultivateur a toujours de l'argent. Nous aimons ici à reconnaître ce mérite au fermier de Bellechasse — il élève bien des moutons, plus même qu'on ne fait dans certains comtés supérieurs, mais à côté

de ma louange, pourquoi faut-il que j'aie à placer le blâme et de si près ? On élève beaucoup de moutons, mais c'est pour le marché. On les vend trop vite et en trop grand nombre au boucher. Soyez donc attentifs, je vous en conjure, sur ce point. En vendant vos moutons, vous privez votre maison de laine, de suif, de cuir, etc. Bellechasse, pour un comté qui renferme une population si compacte, ne compte que peu de tanneries, tous les marchands vendent de la chandelle, et cela dans des paroisses où l'on vend tant d'animaux !... Pour obvier à cet inconvénient pour conserver votre argent, vigilant cultivateur, tuez vous-même la pièce de bétail que vous ne pouvez hiverner, vous procurez laine, droguet, étoffes ou flanelle à votre famille, et vendez la viande, suif, étoffe séparément—le tout vous sera plus profitable. Vous serez par cet expédient pourvu de cuir en sus.....

Avant d'en finir avec la population de ce comté, que je laisse à regret, j'ai encore un mot de consure à adresser aux pères de famille. Comme le défaut contre lequel j'ai à m'élever leur est commun avec un grand nombre des chefs de famille du comté de l'Islet, je le leur dirai en m'adressant à ces derniers. Quittons Bellechasse, pour aller explorer le grand, le riche comté de l'Islet.....

RURICOLA.

Pour le Journal d'Agriculture.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

De tout temps l'autorité dans cette province s'est efforcée d'empêcher les particuliers de laisser les animaux errer sur la propriété d'autrui et sur les places publiques. Cependant, il faut le dire et le signaler bien haut, il se trouve des MAGISTRATS, des maires, des hommes que le pouvoir a investis d'autorité pour faire observer la loi et qu'il a autorisé à punir ceux qui contreviennent à ses sages dispositions, qui feignent d'ignorer qu'il soit défendu de laisser errer des animaux. Ils sont les ignorans sur cette matière, quoiqu'ils aient des notions sûres quand il s'agit de punir des délinquans.—Et le magistrat ou l'homme en place qui se livre à ces détestables pratiques, ayant à juger entre deux particuliers qui ont un différend au sujet des dégâts causés par l'abandon des animaux, fera-t-il ses yeux sur la faute du coupable, ou s'il le punira, parce qu'il a suivi son exemple ?

J'ai dit que c'est dès le commencement de la colonie que l'autorité s'était élevée contre la malveillance de ceux qui laissent les animaux errer. En effet, le conseil supérieur, dès le 29 mai, 1665, fit un arrêt contre ce pernicieux usage qu'il introduisait dans quelques localités. Citons l'arrêt ou plutôt l'ordonnance de l'Intendant Bigot, du 26 mai, 1752, qui fixe le taux de l'amende à laquelle seront assujétis ceux qui manquent aux prescriptions de la loi. Citons le règlement du conseil supérieur, du 11 mai, 1676, qui permet aux propriétaires de terres de saisir les animaux, chevaux, vaches, moutons, porcs, etc., qui sont sur les prairies ou terres des autres, de les retenir 24 heures, afin d'avertir la justice pour être pourvus en dommage. Citons l'arrêt du même conseil supérieur ou cour souveraine, du 1er février, 1706, article 10e. qui enjoint de faire garder leurs animaux à ceux qui les font paquer après la fonte des neiges nonobstant toutes les clôtures qu'ils pourront avoir, à peine de 10 livres d'amende. Citons l'ordonnance Raudot, 1706, du 9 mai, qui enjoint à chacun de garder ses animaux et ceux qu'ils prennent à garde sur leurs propres terres, à peine d'amende, etc.

Malgré de si fortes défenses, promulguées par les plus hautes autorités, on a laissé errer les animaux. Une ordonnance de 1790 a renouvelé celles données par le gouvernement français. Cette dernière a été renouvelée par la législature coloniale à diverses reprises, et notamment par les diverses lois concernant l'agriculture, par les lois des municipalités, etc., etc. Se peut-il maintenant que des magistrats, des conseillers municipaux, des inspecteurs qui ont prêté serment d'office, ignorent ces dispositions de la loi qu'ils sont chargés de faire exécuter ? Par honneur, par justice, par zèle pour le maintien du bon ordre, ils doivent empêcher ces abus, les prévenir par leur conduite et par leurs avis. Considérons, à part les troubles de conscience que se donne celui qui laisse errer ses animaux, à part les dommages qu'il cause aux prairies et aux champs et aux clôtures, à part les dégâts dans les jardins, dans les cours, dans les basses mêmes, que font ces animaux abandonnés, à part les querelles, les difficultés, les procès qu'ils suscitent, considérons les torts que cette coutume (en tout et partout condamnable) cause à l'agriculture.

D'abord, les animaux s'accoutument à passer les clôtures, à les briser, ils deviennent vicieux —ils s'exercient le corps, reçoivent des blessures.

sures sur des bornes, sur des terrains mal assurés, enfoncent dans des ruisseaux, dans des marais que déguise, que cache une glace peu sûre.

Les animaux défoncent le sol d'une prairie trop humide, font plus de dégât avec leurs pattes qu'avec leurs dents—ils enfoncent la racine de l'herbe qui pourrit dans toutes leurs pistes par l'eau qui s'y amasse. Ils arrachent avec leurs dents la racine de l'herbe; peu assurée sur une terre légère et humide—ils gâtent de bon printemps un pré qui eût offert bon pâturage tout l'été.

Dans les champs labourés, ils enfoncent les sillons, et le grain qui y est jeté par le semeur dans les trous qu'ils ont pratiqués en marchant, ne lèvera pas. La chose est plus cruelle encore, si dans ces champs labourés on laisse errer des porcs, animaux malfaisants.

Cultivez, soignez, améliorez tant que vous voudrez une terre, détruisez-en les herbes mauvaises, etc., vos efforts sont à pure perte, si les animaux ont liberté sur votre champ. L'expérience le démontre.

Nous ne pouvons expliquer comment un propriétaire d'animaux se peut décider à les laisser paître aux dépens de ses concitoyens; mais le procédé est inqualifiable, s'il provient d'un riche propriétaire qui, ayant des terres, des domaines, etc., inflige aux autres l'embarras de son bétail, qui cause dommage et nuisance.

UN DINER DE FAMILLE.

M. RICHEPANSE CHEZ SON AMI JEAN BAPTISTE.

Maman, bonne maman, disait Julie, nous irons aujourd'hui, n'est-ce pas dîner au champ avec les travailleurs?—Il fait si bon, disiez-vous hier, de vivre au grand air!

—Nenni, ma petite, il fait bon au grand air le matin; mais en plein midi! à l'ardeur du soleil! ce serait trop extravagant. Ton papa va revenir-tout-à l'heure; il a bien travaillé, bien sué aujourd'hui, le soleil est si ardent! il va se trouver fraîchement ici. Occupons-nous de servir le dîner à temps.

—Si vous le permettiez, ma sœur et moi, nous ferions un bon dîner. Nous nous chargerions de la maison. Vous nous aviez promis de nous faire des ménagères, de nous parler d'économie; quand donc ce temps viendra-t-il?

À propos, M. E. M. R. va venir dîner. Il s'intéresse toujours à vos progrès. Il aime tant la vie champêtre, que lorsqu'il peut quitter la ville et son air gâté, il vient ici. Faites-lui un bon dîner. Qu'il juge de votre savoir-faire. Surtout n'allez pas vous récrier contre

ce qu'il dira. Il aime à faire des études sur toutes les choses de la campagne, et depuis tant d'années qu'il étudie ces choses à la ville, il en peut parler un jour entier; mais quelques fois il parle de choses qu'il n'a pas vues et alors votre père le relève, mais poliment. Vous l'écoutez de même, c'est un homme savant qui voudrait que tout le monde le fût. Il ne vous parlera pas pour gronder ni pour censurer. Préparez votre dîner. Choisissez vos mets. Réglez vos apprêts. Je n'en tiens aujourd'hui aux chambres. Vous verrez qu'à table M. R. vous donnera de bonnes leçons; vous verrez comme il s'y connaît; et, ma Rosette, toi toujours si portée à croire que tout est bien, écoute ses observations, et tu verras que l'on sait faire mieux ailleurs. Vous voulez devenir des ménagères, vous aurez, j'espère, une bonne leçon. Et ce savant parlera à votre portée: il suit les grands mots.

—Mais, vous devriez du moins nous dire ce qu'il faut choisir au goût de ce Monsieur. Nous mettrons à lui comme à l'autre table, soupe, lard, pain, fromage, fruits, excepté qu'on donnera de plus du veau rôti, salade et du pain blanc plutôt que du brun.

—Mes demoiselles, arrangez-vous.

Ceci dit, l'honnête et attentive fermière se rend aux appartemens supérieurs, ouvre toutes les fenêtres, se reproche de n'avoir pas pu faire cette opération dès le lever du soleil. Elle sait que l'air pur du matin est si salutaire! Elle veut réparer l'effet de la bise matinale en ôtant pièce à pièce tous les morceaux qui composent les lits de sa famille; et, comme les anciens puritains de la Pensylvanie, elle semit décidée à les laisser étendus ça et là tout le jour si d'autres soins n'avaient contrarié ses vues.

Comme il y a quelques jours qu'elle n'a pas fait visite de ces appartemens, elle s'occupe à en changer le linge, car ce sont à ces détails que notre bonne femme de campagne doit la bonne santé des enfans gras et potelés qui animent la maison.

Elle donne des ordres pour faire renouveler la paille des lits des serviteurs, et par économie, la fait disposer en litière sous les animaux de l'étable. De là elle procède à la visite des autres parties de l'établissement. Nous supprimons pour le moment les réflexions de la bonne fermière. Qu'il suffise d'observer qu'aucune partie de la maison n'échappa à son active surveillance. C'est ainsi qu'il en doit être chez toutes les familles qui veulent prospérer; autrement la femme de la maison qui n'est pas

constante et vigilante verra tout déperir autour d'elle. On sait qu'au contraire une femme attentive et soigneuse, comme une providence, sait tout conserver, tout améliorer.

L'étranger attendu arrive; il n'est pas seul: deux amis de la ville ont sollicité la faveur d'un tour de voiture; et lui, connaissant le bon cœur de son ami le campagnard, s'est fait plaisir de les amener à la ferme de Jean Baptiste. Ils en ont déjà entendu parler et désirent voir une ferme en bon ordre.

Ces gens de ville ont peu d'idée de la vie champêtre. Pendant qu'ils entrent dans l'avenue qui conduit à la maison, le bon Jean Baptiste s'approche d'eux, les salue avec aisance, sans contrainte, en homme qui savoure le plaisir que lui fait son ami de faire une visite à sa ferme. Il sait que tout est en ordre, et que cette fois M. B. n'aura rien à censurer. Il fait bonne contenance; sa mise est simple, son costume sans apprêt; mais vous ne voyez pas sur son cultivateur de vêtements déchirés, ni du linge sale, ni des habits raccommodés avec des morceaux non pareils. Ceci est une bonne recommandation au profit de la femme de la maison. Elle connaît que son mari, quoique homme de travail, n'est pas un mendiant. Aussi tous ceux de sa dépendance sont-ils d'une propreté admirable sur leur personne.

On s'aborde, on parle avec amitié dès qu'on a pu mettre pied à terre. M. R. introduit les nouveaux venus. Jean Baptiste, toujours hospitalier, leur fait toutes les civilités, franchises, polices, etc., et offre à ses hôtes d'entrer en sa maison.

Les fenêtres en avaient été ouvertes dès le matin; dès que la chaleur du soleil se fut fait sentir, on avait fermé les contre-vents. Il faisait bon d'être sous le toit du campagnard, tout était propre, aéré, l'air pur et frais, pas d'insectes. On s'y repose un instant, et les citadins demandent à visiter la maison afin de connaître ce qui en est d'une maison d'habitant.

En attendant le dîner, on va faire cette visite. Les appartemens sont au rez-de-chaussée, par conséquent seraient mal sains et humides, si l'on n'avait pas eu soin de faire les planchers un peu élevés, si la cave eût été élevée de soupiraux, si avantageux pour la circulation de l'air.

Jean Baptiste observe qu'il n'a pas voulu laisser la cuisine être un lieu de passage, vu que sa femme aime fort la propreté. Un peu à côté il a pratiqué un appentis où se déposent les eaux, où s'écurent les choses sales et puantes, où se lavent les linges, etc., afin que

rien ne donne mauvaise odeur à la cuisine où les gens de service prennent leurs repas. Nous exprimâmes à ce brave et intelligent fermier notre étonnement de ne pas trouver de lits pour ses aides.—Oh! Messieurs, répliqua-t-il, dans ma jeunesse je fus en service chez un habitant peu à l'aise et fort peu entendu. Nous couchions sur de mauvais lits dans la cuisine; il s'y trouvait plusieurs lits. Nous n'avions qu'un fort mauvais sommeil, qui ne nous reposait pas—on entourait nos lits de rideaux en laine, ce qui est fort malsain—la cuisine n'était jamais aérée, il y faisait trop chaud, c'était un lieu où s'entassaient mille objets puants, qui y attiraient des mouches, de moustiques qui ne nous laissaient aucun repos. J'ai voulu me débarasser ici de tous ces inconvénients: on dort d'un meilleur sommeil en couchant dans un endroit sain, aéré, convenablement éclairé, et j'ai eu soin même de faire pratiquer en haut pour tous les gens de la maison des appartemens spacieux. La cuisine est plus propre et les gens vivent plus proprement et ont par là meilleure santé. Nous corrigeons la vieille routine.

—Nous gênons vos belles cuisinières, père Jean Baptiste, sortons de la cuisine et—

—Non pas certes, allons voir les lits des gens; je tiens à ce que vous me rendiez justice. Un méchant gars que j'avais, la semaine dernière, a quitté la maison parce que je le faisais coucher sur la paille; il voulait un lit de plume. Il m'a fallu congédier cet exigeant, il sentait le paresseux.

—Vous avez refusé, sans doute, et vous aviez d'autres raisons que celles du trouble à épargner et de l'économie?

—Mais, oui; n'est-ce pas fâcheux de dormir sur la plume? on sait que ça énerve. Que de malaises on s'épargnerait, que de fièvres on éviterait, si l'on abandonnait la mauvaise coutume de coucher sur la plume! Le matin on est trop affecté par l'air après avoir été toute une nuit encaissé dans la plume. Voyez, je donne à mes gens un lit de paille, souvent renouvelée, un matelas qu'ils acceptent quelquefois, mais qu'ils refusent souvent. Chez mon père, qui n'était pas certes un matador, nous avions des lits peu coûteux, mais vraiment salubres. On se faisait des matelas de mousse. On la lavait à l'eau du ruisseau pour la dégager de terres, etc.; on la faisait bien sécher et on en rembourrait nos toiles. On piquait cela de place en place pour l'empêcher de peletonner. C'était frais, messieurs, c'était moelleux; et quand la mousse dégénérait, on la ramenait à son

premier état en la battant avec des gaules. On vivait pauvrement, mais du moins proprement. Et la propreté, c'est la moitié de la vie.

—Père Baptiste, dit l'un des visiteurs, à propos de matelas de mousse, connaissez-vous les paillasses de blé-d'Inde ?

—Non, Monsieur, je ne sais—paillasses de blé-d'Inde—mais c'était avec les feuilles sans doute ?

—Oui, Monsieur, au lieu de les jeter par les chemins, comme on fait généralement en ces campagnes, on amassait, à l'automne, toutes ces feuilles après la cueillette, on les faisait bien sécher et on les mettait en paillasses, comme on met la paille. Je vous persuade que c'était plus souple, plus mou.

—Je vous crois, mais je vous avoue que je n'y ai jamais songé. Nous ne jetons pas sur le grand chemin ces feuilles, comme vous venez de le dire, nous en tressons pour faire des paillasons que nous distribuons aux portes de la cuisine, de la laiterie et ailleurs pour essuyer les pieds ; et le reste nous le mettons en fumier. *Approuvez-vous cela ?*

—Certainement, mais vous m'apprenez là à faire des paillasons de nouvelle espèce. J'en ai vu de paille, j'en ai vu de vieux cordages, mais en blé-d'Inde, jamais. J'en ferai faire un pour la prochaine exhibition. C'est du nouveau.

—Ces lits sont ouverts pour être aérés, sans doute ma femme est passée ici tard ce matin... Ici c'est mon grenier, voulez-vous y entrer ?

—Oh ! ce n'est plus un grenier comme on en a vu, remplis de vieux meubles, de bois inutiles, d'ustensiles hors de service, de linge sale, etc.

—Dans une famille il y a toujours des morceaux qui, pour être gâtés, ne sont pas hors d'usage ; nous les plaçons au-dessus, ici ; mais ce grenier est seulement réservé pour les oignons, pour les autres légumes secs. J'ai fait faire à cet effet ces boîtes pour le grain à conserver en petite quantité, pour les provisions. Les animaux domestiques, chiens, chats, etc., n'entrent pas ici ; je ne crains pas la vermine, j'ai des souricières et j'emploie l'exterminateur. Le linge sali ou échangé est ailleurs, mais pas en tas.

—C'est assez dispendieux de tout tenir sur ce pied, sans doute—

Oh que non, Monsieur, nous y sommes faits, on ne perd pas de temps à tout tenir en ordre. Mais, je crois, messieurs, qu'il serait à propos de descendre ; sans doute

vous avez apporté votre appetit ici, et les gens de travail sont arrivés. Descendons.

Pendant que le fermier disparaît un instant, ses hôtes, dans la chambre où ils sont assis, causent ensemble sur l'heureuse absence de l'oisiveté, de l'ennui et des tristes passions orgueilleuses dont les gens de la campagne sont à l'abri. Pas de meubles, pas de tapis, pas de ces tentures aux fenêtres, sur les murs, etc., qui obstruent l'air, qui obscurcissent les appartemens ; mais partout propreté, simplicité et produits élégants de l'industrie et de l'intelligence de la bonne fermière. Les lez de castelgne déposés sur le parquet ont été fabriqués par elle ; variés et tissés avec art, ils présentent mille couleurs et nuances : on a teint cela à la maison. Rien d'entassé dans les appartemens, ni près de la maison qui puisse en vicier l'air. La pureté de l'air, une nourriture abondante, bien conditionnée, une eau pure, du pain sain et mollet, travail égal et peu forcé, voilà ce qui renouvelle les forces, ce qui entretient la santé des gens de cette maison, ce qui les récréé. On est gai ici, on a bonne santé, on jouit enfin de la campagne. On travaille à bannir l'ignorance de cet asile, parce que la misère est sa compagne ; c'est elle qui fait prendre les habitudes insalubres, qui engendre de ridicules besoins qui ruinent bientôt une famille qui aurait joui d'une honnête aisance, si elle eût su se priver des jouissances matérielles et funestes, etc.

Cependant le maître du logis qui s'était occupé à surveiller un instant le dîner de ses aides, revient en s'excusant de ce que son épouse absente pour le moment, appelée auprès d'une malade voisine, ne peut leur faire société. Elle entre : introduite à ses hôtes elle fait savoir qu'elle a jugé à propos de faire prendre elle-même quelques remèdes simples à une pauvre femme du voisinage qui réclamait son assistance. Elle a mis sa pharmacie à contribution. Sa pharmacie ! Eh ! oui, ni plus ni moins ; car à la campagne le cultivateur vigilant et la femme de ménage bien entendue ont leurs réserves de plantes, de feuilles contre les fièvres, contre les coliques, leurs émollients, leurs purgatifs et les astringents etc.

—Vous n'y croyez pas, monsieur ? dit Jean Baptiste. Eh bien ! après dîner, nous vous serons visiter nos apothicaireries, car ma femme a la sienne et j'ai la mienne.

Par entraînement on alla prendre le dîner. Dans une pièce voisine, donnant sur un bon jardin potager et planté d'arbres fruitiers, le cou-

vert était mis. Nous en allons faire l'analyse, puis, nous sommes partis de la ville pour connaître de quelle façon on dîne aux champs. Comptons d'abord le personnel.

Mon ami Jean Baptiste figure comme de droit en tête de la table, M. R. et son ami à droite. Je suis à gauche; et, à mes côtés, les deux demoiselles de la maison. Les cinq autres enfans sont rangés vers le bas de la table et leur bonne maman les servira. Mise décente et simple, voilà la parure de tous.

— La belle toile ! quelle nappe ! comme elle est large. Est-ce de fabrique canadienne ?

Où, monsieur, dit modestement mon hôte, c'est fait ici, et encore j'en ai vu à une exhibition au comté de Berthier, fabriquée par une demoiselle des townships de Rawdon ou de Kildare (mais canadienne toujours) qui surpassait celle-ci en blancheur et qui était très bien damassée. On eût juré toile de Hollande, et quoiqu'à cette exhibition on n'eût pas décerné de prix à ce genre d'industrie, il fut alloué huit piastres à l'intelligente ouvrière. Ma femme fait elle-même sa toile.

— Vraiment, si à la ville on nous offrait de pareilles pièces, qu'on les paierait bien ! mais nos pauvres habitans portent tout chez le marchand de leur village ; celui-ci en garde la meilleure partie, partage avec ses amis et envoie au marché les toiles grossières ; et nous qui n'avons que ces rebus, nous ne pouvons nous plaire avec ce qu'on appelle la toile du pays. Ce qui en vient d'ordinaire sur nos marchés, ne sert qu'à faire des sacs. Quand donc nos cultivateurs seront-ils à même d'apporter leurs produits à nos marchés en ligne directe ?

— Et faites-vous de toile ce qui suffit pour la maison ? En avez-vous à vendre chaque année ?

— Je me plais à faire de la toile tous les ans ; il faut renouveler, il faut entretenir. Beaucoup de personnes pensent qu'il en faut beaucoup pour une famille, par chaque an. Non, 15 aulnes par année suffisent quand une fois on s'est monté, nous dit l'inductrice fermière. J'en fais chaque année pour exclure le coton de la maison. Je ne voudrais pas voir les enfans si légèrement habillés. Ces cotons se paient peu, mais durent peu et habillent légèrement. D'ailleurs, nous sommes accoutumés à trouver ce qu'il nous faut ici, et nous ne voudrions pas nous départir de cette coutume.

Pendant ce dialogue le père de famille avait fait circuler la soupe.

E. L.

(A continuer.)

ETAT DE NEW-YORK.

En Assemblée, 1er Mars, 1850.

RAPPORT

Du Comité Spécial sur le Collège Agricole et la Ferme Expérimentale.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Rapport des Commissaires nommés pour suggérer le plan d'un Collège Agricole et d'une Ferme Expérimentale, et considérer ce qui dans le Message du Président a rapport au même sujet, ainsi que les mémoires et requêtes de différents bureaux d'inspecteurs ou surveillans, de sociétés agricoles et de simples citoyens, en faveur du même objet, ont pris le sujet sous considération et soumettent le suivant

RAPPORT.

Le grand sujet confié aux soins du Comité a excité, depuis plusieurs années, un intérêt profond par toute l'étendue de l'Etat. Deux fois, le citoyen distingué qui est maintenant le chef de la puissance exécutive, l'a recommandé fortement à l'attention de la Législature : plusieurs bureaux de surveillans, sociétés d'agriculture et citoyens privés ont demandé que nous agissions en conséquence. Le Comité sur l'agriculture nommé dans l'Assemblée, l'année dernière, a soumis à la Chambre un rapport intéressant sur le sujet, lequel se trouvera dans ses documens. L'habile bureau des Commissaires, nommés, l'année dernière, par le Gouverneur, a mûri et rapporté un plan pour un Collège Agricole et une Ferme Expérimentale, et ce plan est maintenant sur nos tablettes. L'opinion publique se meut dans le même sens, et avec un surcroît de puissance. Ce serait perdre le temps de ce comité et exciter l'impatience de la Chambre, que de répéter le contenu de ces rapports. La plus ample justice y est faite à l'importance du sujet qu'on a en vue, et l'on y repasse en vue l'état présent et l'histoire passée des institutions semblables, les branches des connaissances qui doivent y être enseignées, les frais et l'esquisse générale de l'institution.

Tout ce qui paraît maintenant nécessaire à ce comité, c'est d'offrir quelques brèves considérations qui semblent être exigées par la nature du projet de loi qu'il demande la permission d'introduire.

Le comité a été porté unanimement à trouver correctes et vraies les conclusions auxquelles les dits commissaires sont arrivés, savoir, qu'une institution qui a été demandée par une opinion publique si universellement répandue doit

être établie, et qu'elle doit être fondée par l'Etat. La nécessité de son existence est fondée sur deux faits importants ; le premier est que les deux tiers de la population entière de l'Etat sont engagés dans l'agriculture : l'agriculture est la grande occupation de nos citoyens ; c'est la source principale de notre richesse, et elle le sera par toute la suite des temps. Tout ce qui ajoute à la valeur ou à la dignité du travail, tend à l'élevation, au bien-être et à la condition respectable du peuple. Une très faible augmentation des productions de la terre par tout l'Etat, rapportera *annuellement* à ses habitans plus que la somme entière qui sera dépensée par l'établissement de l'institution proposée, quand même cette somme dépasserait les limites prévues.

La seconde raison qui milite en faveur de l'institution est fondée sur le fait très *remarquable*, que, tandis que la très grande majorité des habitans de l'Union ont pour emploi l'agriculture, qui est partout envisagée avec respect et obtient la plus haute faveur, il n'y a pas sur le continent une seule institution où une connaissance vraiment scientifique et pratique de l'agriculture puisse être obtenue. Des millions ont été employés à fonder des institutions pour l'enseignement du droit, de la théologie, et des hauts départemens de la science et de la littérature : les aveugles mêmes, les aliénés, et les sourds-et-muets n'ont pas été oubliés ou négligés. Mais cette grande science qui est la base de toutes les autres, et qui les surpasse toutes en importance, a été laissée à elle-même pour lutter de son mieux, guidée par la pâle lumière d'une expérience incertaine, sans la moindre aide de la part du gouvernement qu'elle maintient. Les résultats des perfectionnemens mo lernes et les progrès faits dans le présent siècle, réclament de l'Etat la considération la plus favorable de ce sujet, et demandent que cette grande lacune soit remplie sans plus de délai. Les grands intérêts agricoles de cet Etat ont été trop longtems négligés, oubliés ou sacrifiés aux intérêts de corps plus adroits ou plus criards. Mais maintenant que les besoins de l'agriculture sont bien compris, et que les requêtes des agriculteurs nous ont été présentées en bonne forme, il ne serait pas raisonnable de tarder encore à leur rendre justice. C'est là le point auquel votre comité a porté une attention sérieuse. Nous avons été sollicités de recommander, au lieu des suggestions des commissaires ci-dessus cités, l'établissement de départemens agricoles attachés à quel-

ques-unes des présentes institutions littéraires de l'Etat, et diverses ont été les raisons offertes à notre considération en faveur de ce plan ; mais votre comité s'est trouvé alors absolument hors d'état de se convaincre que ce plan serait sage en lui-même, ou qu'il satisferrait les habitans de cet Etat. Tous les mémoires référés à votre comité, de quelques sources qu'ils soient venus, ainsi que les rapports et les recommandations mentionnés ci-dessus, concourent en faveur d'un Collège Agricole et d'une Ferme Expérimentale. L'opinion publique s'est dirigée vers ce mode de parvenir au but désiré, et semble à votre comité y avoir concouru. Il n'a pas été en son pouvoir d'apprendre de quelque source que ce soit que le plan des départemens agricoles pût être d'accord avec les vœux d'un corps considérable de nos concitoyens, si ce n'étaient ceux qui représentent les intérêts d'institutions déjà établies.

Mais en outre de cela, en même temps que nous n'avons pu découvrir de raisons urgentes en faveur du projet d'attacher des départemens agricoles à des institutions déjà existantes, nous sommes décidément d'opinion qu'il y a à un tel plan des objections sans réplique. Nous ne ferons allusion qu'à un petit nombre.

Nous regardons une ferme expérimentale comme un trait indispensable de l'entreprise ; mais si une ferme expérimentale était attachée à chacune de quatre institutions seulement, cet article de dépenses seul égalerait à peu près, sinon entièrement tous les frais d'un collège indépendant.

Mais de plus, si les avantages de ces différentes institutions devaient être de fait comparables à ceux d'une institution indépendante, il deviendrait nécessaire de maintenir dans toutes deux fois le nombre des professeurs exigés dans un seul collège, et même alors les avantages ne seraient pas les mêmes. Il faudrait faire des frais extraordinaires pour bâtimens, appareils chimiques et bibliothèques adaptés aux besoins des élèves. Sous le rapport des frais seulement, nous sommes et devons être en faveur d'un collège indépendant.

Une autre objection, qui n'est pas sans son importance aux yeux de votre comité, consiste dans le fait qu'un département agricole ainsi attaché ne serait qu'un objet secondaire, en comparaison du dessein principal de l'institution, et ne recevrait pas de la part des syndics ou surveillans le degré d'attention que sa haute importance demanderait. Ce ne serait pas l'objet pour lequel l'institution aurait été fondée.

et il n'obtiendrait pas probablement les plus ardentés sympathies des régens et des amis de l'institution.

Étant regardée aussi comme une chose ajoutée à une institution plutôt qu'une institution même, et passant après le reste sous le point de vue de l'importance, il serait beaucoup à craindre que les rapports de l'égalité parfaite et de la bienveillance n'existassent pas entre ceux qui conduiraient les départemens classiques seuls et ceux qui enseigneraient l'art de l'agriculture en travaillant de leurs mains sur la ferme.

Mais peut-être qu'une objection plus sérieuse qu'aucune de celles qui viennent d'être mentionnées, peut se trouver dans le fait qu'un collège unique d'agriculture offre de bien plus grands avantages que des départemens agricoles attachés à un nombre quelconque d'institutions. La ferme expérimentale, la bibliothèque, l'appareil chimique, le bétail, les instrumens aratoires, et toutes les autres dépendances d'une ferme tenue sur un grand plan, seraient que chaque étudiant jouirait de l'avantage d'être instruit par des professeurs et des maîtres dans la sphère de leurs propres études.

Votre comité sent aussi que comme l'institution doit être fondée à l'avantage du premier et principal intérêt de l'Etat entier, ce doit être une institution d'Etat, et réglée à tous égards par le peuple de cet Etat.

Pour ces raisons, ainsi brièvement exposées, et pour d'autres qui se présenteront d'elles-mêmes, votre comité s'est senti tenu de recommander qu'il ne soit point approprié de fonds pour l'établissement de départemens agricoles dans les institutions existantes, mais qu'une institution indépendante soit fondée et dirigée, et autant que nécessaire, maintenue par l'Etat.

Pour mettre à effet ce grand objet, qui sera à votre comité un des plus désirables et des plus importants qui puissent être offerts à son attention, nous présentons en même temps un projet de loi. Les objets atteints par ses différentes dispositions sont trop manifestes pour avoir besoin d'être expliqués dans ce rapport. Nous terminons donc, en recommandant instamment la loi proposée et tout le sujet, à la plus favorable et sérieuse considération de cette Chambre.

PRÉSERVATION DES POMMES DE TERRE (PATATES) DE LA GERMINATION.— Aussitôt que les grands froids sont passés, de manière à ce qu'on ne craigne plus que les pommes de terre gèlent dans les maisons, on retire

des fosses (caves ou caveaux) tout ce qu'on destine à la semence ou à la consommation tardive : on les met au grenier ou dans des granges, en grands tas, et on les remue une fois par semaine; ce qui se fait en très peu de temps, en roulant à la pelle de grenier la totalité du tas à deux ou trois pieds de l'emplacement où il était: par ce moyen, on les conserve plus tard sans la moindre germination. C'est surtout par l'emploi de ce procédé que les cultivateurs des environs de Paris parviennent à approvisionner la halle de pommes de terre parfaitement belles et saines, près de deux mois avant que les nouvelles aient commencé à paraître, c'est-à-dire jusqu'en juillet et août. Une autre ressource au moins aussi importante, pour assurer cet approvisionnement prolongé, consiste dans la culture auxiliaire, et en certaine proportion, des variétés tardives à la pousse. Il en est une, la *tardive d'Irlande*, qui souvent en mai n'a pas encore commencé à germer, quoique n'ayant été remuée ni déplacée. On a cité des exemples de sa parfaite conservation pendant une année et plus.—*Le Cultivateur.*

REMARQUES DURANT LE MOIS D'AVRIL.

- 1833—le 29, la chaleur fut aussi grande qu'en juillet; le lendemain (le 30), il faisait un grand froid accompagné d'un vent violent; il y eut 13 jours de pluie dans ce mois.
- 1834—le 27, météore lumineux observé au-dessus de la ville, à la hauteur du clocher de l'église anglaise, qui paraissait être de la grosseur d'un chapeau, et avait une queue lumineuse de 2 à 3 pieds de longueur.
- 1838—le 8, tempête avec pluie, le vent qui, le matin, était nord, tourna soudainement au sud par l'est, à 2 heures P. M.; vent frais avec pluie à verse.
- 1840—dans la nuit du 26 au 27, il tomba quatre pieds de neige, précédée d'une pluie froide.
- 1844—le 8, dans l'après-midi, orage au-dessus de la ville, éclairs, tonnerre, pluie à verse, le tonnerre tombe au Sault-au-Récollet; le 12, tout le fleuve est libre jusqu'au bas de la Longue-Pointe; la neige a entièrement disparu à Ste. Anne de la Pocatière, depuis le 7 au 14 de ce mois.
- 1845—le 29, faible choc d'un tremblement de terre à 4 h. 45 m. P. M., durant environ une seconde, à Nicolet.
- 1846—le 5, les hirondelles se montrent à Montréal; le 11, le tonnerre tombe à Laprairie.
- 1848—le 23, de 7 h. à 9 h. P. M., orage, éclairs, tonnerre, vent violent, pluie à verse, à Montréal; la neige a entièrement disparu à Ste. Anne de la Pocatière, depuis le 7 au 14 de ce mois.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES À MONTRÉAL DURANT LE MOIS D'AVRIL, 1850, AVEC DES REMARQUES SUR LES CHANGEMENTS DE L'ATMOSPHÈRE,

PAR L. A. HUGUET LATOUR,

Membre des Sociétés d'Histoire Naturelle, d'Horticulture de Montréal, d'Agriculture du Bas-Canada, etc.

Date.	Lune.	Jours.	Thermomètre.						Baromètre.		Direction des vents.			Variation de l'atmosphère			Remarques.				
			9 h. A. M.	1 h. P. M.	6 h. P. M.	8 h. A. M.	1 h. P. M.	6 h. P. M.	8 h. A. M.	1 h. P. M.	3 h. P. M.	8 h. A. M.	12 h. MDI.	6 h. P. M.	beau.	pluie.	neige.	grêle.	tonn.		
1		Lundi.....	38	50	42	29.98	29.95	29.98	O.	O.	O.	clair	clair	couv.	...	1		
2		Mardi.....	40	47	41	29.90	29.88	29.99	O.	O.	O.	clair	clair	couv.	...	1		
3		Mercredi.....	39	49	38	29.64	29.50	29.42	N.	N.	N.	clair	clair	couv.	...	1		
4		à 10 h. 50 m. du mat.....	36	36	34	29.27	29.26	29.30	N. E.	N. E.	N. E.	couv.	neige	couv.	...	1	1	1	1		
5		Vendredi.....	30	37	35	29.60	29.62	29.68	N. E.	N.	N.	clair	clair	clair	...	1		
6		Samedi.....	28	38	32	29.64	29.60	29.66	N.	N.	N. E.	clair	clair	clair	...	1		
7		Dimanche.....	30	50	47	29.61	29.54	29.57	N. O.	N. O.	O.	clair	clair	clair	...	1		
8		Lundi.....	41	40	39	29.42	29.41	29.54	O.	O.	O.	clair	clair	clair	...	1	1	1	1		
9		Mardi.....	17	26	20	29.90	29.76	29.88	O.	O.	O.	clair	clair	clair	...	1		
10		Mercredi.....	19	33	21	29.90	29.81	29.89	O.	O.	O.	clair	clair	clair	...	1		
11		Jeudi.....	25	36	29	29.88	29.76	29.80	O.	N.	N.	clair	clair	clair	...	1		
12		à 7 h. 53 m. du mat.....	28	40	32	29.79	29.68	29.69	N.	N.	N.	clair	clair	clair	...	1		
13		Samedi.....	39	54	46	29.60	29.40	29.34	S. E.	S. E.	S.	couv.	neige.	neige	...	1	1	1	1		
14		Dimanche.....	29	32	21	29.30	29.31	29.46	O.	O.	O.	neige	couv.	neige.	...	1	1	1	1		
15		Lundi.....	21	39	23	29.62	29.63	29.70	N. O.	O.	O.	clair	clair	clair	...	1		
16		Mardi.....	19	27	20	29.77	29.78	29.84	N. O.	O.	O.	clair	clair	clair	...	1		
17		Mercredi.....	18	28	22	29.99	29.98	29.96	N. O.	O.	S. O.	clair	clair	neige.	...	1		
18		à 5 h. 13 m. du mat.....	23	33	30	30.15	30.12	29.19	S. O.	N. O.	O.	nuag.	couv.	couv.	...	1	1	1	1		
19		Vendredi.....	36	49	40	29.77	29.77	29.80	O.	O.	O.	clair	clair	clair	...	1		
20		Samedi.....	38	47	38	29.82	29.78	29.81	O.	O.	O.	clair	clair	clair	...	1		
21		Dimanche.....	38	45	40	29.80	29.84	29.90	O.	O.	O.	clair	clair	clair	...	1		
22		Lundi.....	41	47	42	29.70	29.59	29.52	S. E.	S.	S.	pluie	pluie	pluie	...	1		
23		Mardi.....	46	49	40	29.46	29.47	29.60	S. O.	O.	O.	nuag.	nuag.	neige	...	1	1	1	1		
24		Mercredi.....	36	41	38	29.83	29.77	29.82	N. O.	O.	O.	clair	clair	clair	...	1		
25		à 6 h. 26 m. du mat.....	45	62	50	29.66	29.50	29.55	S. O.	S. O.	O.	clair	clair	clair	...	1		
26		Vendredi.....	47	65	62	29.58	29.50	29.59	O.	O.	O.	clair	clair	clair	...	1		
27		Samedi.....	66	70	67	29.49	29.40	29.16	O.	O.	O.	clair	nuag.	couv.	...	1		
28		Dimanche.....	48	67	59	29.50	29.47	29.53	N. E.	N. E.	N.	clair	clair	couv.	...	1		
29		Lundi.....	50	54	47	29.56	29.50	29.59	S. E.	S.	S.	pluie	pluie	couv.	...	1		
30		Mardi.....	43	49	45	29.60	29.56	29.62	O.	O.	O.	clair	clair	clair	...	1		

COMPARAISON DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES À MONTRÉAL DURANT LE MOIS D'AVRIL, POUR LES SIX DERNIÈRES ANNÉES.

Années.	Thermomètre.		Baromètre.		Vents.						Atmosphère.							
	Maximum	Minimum.	Maximum.	Minimum.	%	N.	E.	S.	O.	N. O.	beau.	pluie.	neige.	grêle.	tonn.	éclai.		
1836	25	10	3	1	17	13	8	13	21	3	3	1	...	
1837	60	22	30.11	29.04	9	7	2	1	9	8	34	20	25	3	2	
1838	55 lo 28	12 lo 16	30.25 lo 16	29.45 lo 13	16	...	1	6	11	16	32	8	22	5	3	
1845	74 lo 21	22 lo 6	29.80 lo 18	28.68 lo 13	10	8	14	4	10	5	25	14	12	14	8	
1846	71 lo 23	20 lo 14	30.50 lo 4	29.67 lo 13	3	2	8	5	6	8	22	36	17	10	3	
1847	60 lo 26	13 lo 1	30.09 lo 24	29.17 lo 10	1	16	9	6	39	19	12	12	12	
1848	66 lo 28	20 lo 19	30.36 lo 3	29.28 lo 21	10	6	6	1	13	5	37	12	21	7	3	
1849	61 lo 4	15 lo 15	30.87 lo 39	29.10 lo 11	17	8	5	4	10	7	20	19	16	10	7	2
1850	70 lo 27	17 lo 9	30.15 lo 18	29.26 lo 6	13	7	...	4	4	6	50	6	20	8	5	1

DÉPART DE LA GLACE DEVANT MONTRÉAL, DEPUIS 27 ANS.

1821—le 10 avril.	1832—le 19 avril.	1839—le 7 avril.	1846—le 4 avril.
1825—le 16 mars.	1833—le 4 "	1840—le 4 "	1847—le 29 "
1826—le 11 avril.	1834—le 29 mars.	1841—le 10 "	1848—le 4 "
1827—le 4 "	1835—le 3 avril.	1842—le 31 mars.	1849—le 7 "
1828—le 29 mars.	1836—le 29 "	1843—le 25 avril.	1850—le 9 "
1829—le 11 avril.	1837—le 15 "	1844—le 10 "	
1831—le 3 "	1838—le 7 "	1845—le 3 "	

• Le 26 mars, 1825, un vaisseau fait voile de Montréal pour les Indes.

L. A. H. L.

Journal d'Agriculture

ET

TRANSACTIONS

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

MONTREAL, MAI, 1850.

Nous sentons qu'il est de notre devoir de parler constamment de la nécessité de procurer une éducation agricole aux enfans de la population rurale. Il peut n'être pas possible d'introduire d'un coup un système parfait et général d'enseignement agricole, parce que nous n'avons pas d'instituteurs en état d'enseigner un tel système; mais l'établissement d'un ou de plusieurs Collèges d'Agriculture, de Fermes-modèles ou d'Écoles normales, nous donnerait bientôt un nombre suffisant d'instituteurs capables d'enseigner la science et l'art de l'agriculture dans toutes les écoles de campagne. Nous ne proposons pas que les fils des cultivateurs soient restreints à l'étude de l'agriculture seulement: au contraire, lorsque les circonstances le permettent, ils doivent recevoir une éducation égale à celle qui est donnée aux enfans de toute autre classe de la société; mais outre l'instruction donnée aux enfans des autres classes, les enfans des fermiers devraient être aussi instruits dans la théorie et la pratique de l'agriculture. Tandis qu'on préparerait le mécanisme de ce système général d'enseignement, rien de devrait empêcher l'introduction immédiate dans chaque école de campagne de livres et journaux d'agriculture convenables, pour être lus et étudiés par les fils de cultivateurs. C'est un avantage que devraient avoir les enfans de ceux qui contribuent au maintien de ces écoles. Il est temps que les gens de la campagne voient une instruction convenable donnée à leurs enfans, et ne soient pas obligés de se contenter d'une éducation qui ne comprend pas tout ce qui leur est nécessaire, comme sous le présent système.

C'est un principe généralement admis que les impressions reçues dans l'âge tendre sont les plus durables. "Ainsi que le rejetton penchera, l'arbre sera incliné," est un ancien proverbe, et un proverbe vrai, à ce que nous pensons. Aux écoles élémentaires de campagne, quelles seraient les impressions faites probablement sur l'esprit des enfans de cultivateurs, par la méthode générale d'enseignement qui y est suivie, et par les livres qu'on leur donne à lire et à étudier? Y a-t-il une partie quelconque de leur lecture ou de leur étude qui ait la moindre tendance à leur recommander l'agriculture, ou à les instruire dans la connaissance et la pratique de l'art? Non, le rejetton est incliné dans une toute autre direction. Leur esprit est occupé de toute chose autre que l'agriculture, ou de toute autre affaire que celle de leurs parens, et que celle dont ils doivent s'occuper eux-même le reste de leur vie. Dans des circonstances différentes, si les enfans des deux sexes étaient occupés durant une partie de leurs heures d'écoles à lire des livres traitant convenablement des principes de l'agriculture, de la culture convenable des champs et des jardins, de la conduite des récoltes, des chevaux, des bêtes à cornes, des moutons, des porcs, de la volaille, de la laiterie, et de l'industrie générale de la ferme et du train de la maison, lorsqu'ils seraient revenus de l'école chez leurs parens le soir, ils se sentiraient animés du désir de répéter ce qu'ils auraient lu à l'école, et à le mettre en pratique. Ce cours de lectures et d'études faites dans les écoles donnerait incontestablement de l'importance à l'agriculture dans l'esprit des jeunes gens, une importance qu'elle n'y a jamais eue et qu'elle n'y aura jamais, tant qu'on persévérera à suivre le présent système. Nous n'offrons pas ces suggestions dans la vue de porter les jeunes gens des autres classes à s'adonner à l'agriculture, mais dans celle d'obtenir qu'il soit fourni aux enfans de la campagne, tandis qu'ils sont à l'école, d'obtenir avec tout le savoir désirable, une instruction dans l'art et la science de l'agriculture, qui puisse leur aider à

la pratiquer par la suite, avec honneur et profit pour eux-mêmes et pour le bien général de leur pays. Nous ne pouvons voir ce qu'on pourrait objecter de raisonnable contre le cours d'étude, de lecture, et s'il était possible, d'enseignement, que nous proposons. Les jeunes gens, en laissant l'école, où ils n'ont probablement rien entendu ou lu concernant l'agriculture, ou dévoué une heure à son étude, en concluent naturellement que ce doit être une affaire de peu d'importance, et une occupation qui ne convient qu'aux plus ignorants des hommes, et que s'il en était autrement, on ne manquerait pas d'instruire la jeunesse pour sa pratique, comme on fait pour toute autre affaire ou profession. Ces impressions leur donnent du dégoût et de l'aversion pour l'agriculture, et si on les y astreint contre leur gré, il n'est pas probable qu'ils deviennent d'habiles et heureux agriculteurs. Nous pensons que c'est là l'exposé vrai de la chose. On pourra imaginer qu'après avoir laissé l'école, les jeunes gens auront assez de temps pour étudier l'agriculture. Nous répondrons qu'il pourra arriver qu'il n'y aura pour cela ni inclination, ni temps, ni occasion, après le retour à la maison paternelle. Et pourquoi les jeunes gens perdraient-ils leur temps à l'école aux études les moins utiles, tandis que la plus utile serait entièrement négligée? Ces matières peuvent ne pas paraître d'une importance suffisante pour occuper l'attention, parce qu'elles se rapportent principalement à des gens sans prétentions, mais le temps n'est pas éloigné, où elles attireront *forcément* l'attention publique: L'agriculture doit être la principale base de la prospérité canadienne: quelque autre plan qu'on projette ou qu'on exécute, il n'assurera pas à ce pays un état prospère. C'est, quant à ce qui regarde le Canada, un fait simple et clair, que toute la philosophie et toute l'économie politique du monde ne pourront réfuter, vu notre position et les circonstances particulières où nous nous trouvons que, quelque soit le degré de prospérité auquel le pays puisse atteindre, il doit le tenir, en première instance, des produc-

tions de son sol. C'est de cette source que les moyens de vie et d'action doivent être tirés pour toute autre affaire, occupation ou profession, où puissent être employées les différentes classes de la population canadienne. C'est cette conviction fondée, comme nous en sommes persuadé, sur des raisons suffisantes, qui nous a induit, pendant un quart de siècle, à plaider la cause de l'agriculture, et à soutenir, dans la vue de son perfectionnement, la nécessité de donner aux agriculteurs l'encouragement et l'instruction convenables. Nous ne voulons pas dire que la population entière devrait s'adonner ou se borner à l'agriculture: tout ce que nous désirons, c'est que l'agriculture obtienne une attention proportionnée à sa grande importance pour chaque habitant de cette province. Nous concevons parfaitement que le commerce, l'industrie, les manufactures sont nécessaires à la prospérité des habitans du Canada; mais le succès du commerce, de l'industrie, et des manufactures dépend de l'état florissant de l'agriculture. Le commerce languira, l'industrie et les manufactures ne trouveront pas de consommateurs, si l'agriculture ne prospère pas et ne donne pas d'abondants produits. Tout pourra aller avec aisance et harmonie, si nous commençons par où il faut commencer, et obtenons nos premières ressources du sol qu'un Créateur bienfaisant nous a départi pour être fécondé par notre travail et notre industrie. C'est une source certaine qui ne manque jamais et n'a jamais manqué depuis la création de l'homme, et c'est d'après cette circonstance que l'agriculture doit être placée la première et passer avant toutes les autres occupations et professions, et doit être une source de prospérité, non-seulement pour ce pays, mais pour tous les autres. Quand l'enseignement de l'agriculture deviendra général et à la mode, ce sujet sera mieux compris et mieux apprécié. Il est certainement temps, au milieu du dix-neuvième siècle, qu'une éducation convenable soit procurée à ceux qui doivent être employés à l'occupation la plus importante et la plus utile qu'il y ait au monde. Tout

pays doit créer ses propres moyens de dépense, en produisant ce dont il a besoin, ou les fonds nécessaires pour acheter ce qui lui manque. Le Canada ne peut être un pays manufacturier, au-delà de ce qui peut y être fabriqué pour subvenir à quelques-uns des besoins de sa population. C'est donc sur les produits de son sol qu'il doit compter principalement, présentement et toujours. Les autres moyens qu'il pourra se procurer, il faudra qu'il les achète par un équivalent, et d'où lui viendra cet équivalent, si ce n'est de son sol ? Il nous sera utile de comprendre notre vraie position, afin que nous cherchions notre prospérité là seulement où elle se peut trouver. Améliorons notre agriculture, augmentons-en les produits autant que possible, quant à la quantité et à la valeur, encourageons la manufacture la plus simple et la plus utile de nos produits bruts pour nos propres besoins, exportons tous les produits qui peuvent être exportés avantageusement, et si tout cela n'assure pas la prospérité du Canada, rien autre ne l'assurera. L'amélioration de nos communications par eau et l'extension de nos chemins de fer iront de pair avec l'amélioration de l'agriculture : elles agiront réciproquement l'une sur l'autre pour l'avantage commun. Il faut qu'il y ait de meilleurs temps en réserve pour le Canada. Un si beau pays, possédant le meilleur des sols, un climat favorable, les moyens de communication par eau les plus étendus qu'il y ait au monde, peut-être, et mille autres avantages, ne peut manquer de devenir grand et florissant, quand ses habitans s'évertueront tout de bon pour le rendre tel, et adopteront les meilleurs moyens d'y réussir. Ne nous laissons pas éblouir par d'autres spéculations. La seule espérance du pays, nous le répétons, se trouve dans la prospérité de son agriculture, dans une prospérité agricole capable de faire fleurir le commerce, l'industrie et les manufactures, et prospérer toutes les classes qui en vivent. On pourra nous trouver fatiguant ou ennuyeux, en revenant si souvent sur ce sujet, mais nous sentons qu'il est de notre devoir de

parler constamment de ce que nous croyons nécessaire pour l'avancement des améliorations agricoles, d'autant que c'est dans ce but que ce journal est publié, et nous nous proposons de continuer jusqu'à ce qu'on nous ait prouvé que nous sommes dans l'erreur. Il y a un autre sujet auquel nous devons continuer de faire allusion, comme moyen de parvenir à faire faire les progrès que l'instruction serait regarder aux cultivateurs comme nécessaires, les "Associations de Crédit Agricole." Ces établissemens, au moyen desquels des cultivateurs instruits et industrieux obtiendraient des avances ou prêts d'argent, feraient bientôt du Canada un pays tout différent de ce qu'il est maintenant, et amélioreraient la condition de toutes les classes de ses habitans, à l'exception peut-être du petit nombre d'individus qui peuvent avoir présentement de l'argent à prêter, ou à vendre à un haut prix. Les mesures que nous suggérons respectueusement ne pourraient manquer d'être profitables à la grande majorité des habitans du Canada, et ne seraient injustes pour aucune partie d'entre eux. Il reste à voir si ces sujets seront jugés dignes de quelque attention, et si l'on agira en conséquence. Des personnes qui peuvent entendre le sujet mieux que nous ne l'entendons pourraient proposer d'autres moyens, et s'il en était ainsi, nous nous réjouirions de tout avantage procuré à notre pays par des voies légitimes, qui que ce soit qui le propose. Tout ce que nous désirons, c'est que ce qui est nécessaire pour le progrès et la prospérité du Canada soit affectué, n'importe par qui ; et nous nous flatons que ce qu'il est nécessaire de faire ne sera pas remis à un temps plus opportun, qui pourra n'arriver jamais. "L'espoir différé, ou déçu, rend le cœur malade."

RAPPORT D'AGRICULTURE POUR AVRIL.

Au commencement de ce mois, il restait encore une quantité considérable de neige sur la terre, du côté du nord du fleuve Saint-Laurent, et jusqu'à quelques milles de distance aussi, du côté du sud. Le temps a continué à être froid

avec de fortes gelées, jusqu'au 19, et il a été impossible de faire d'autres travaux dans les champs que d'y charrier du fumier pour engrais de surface ou autres fins. La terre fut de nouveau complètement couverte de neige le 14. Il n'a pas été possible de semer des grains avant le 20, dans le voisinage de Montréal, ou au nord du fleuve. Nous craignons, conséquemment, que ce ne fût une expérience dangereuse que de semer une quantité considérable des anciennes variétés de blé canadien de quatre mois, attendu qu'il serait exposé à être attaqué par la rouille et par la mouche. Il vaut certainement mieux que les semences soient mises en terre quelques jours plus tard, et ne soient pas arrêtées ensuite dans leur germination et leur croissance, que d'être semées de bonne heure et être exposées à de fortes gelées, après avoir germé et paru hors de terre. Nous avons remarqué que quand la neige a commencé à disparaître des terres à pacages ou à prairies, en avril, l'herbe était verte et saine, mais nous ne saurions dire si cette belle apparence n'a pas été changée pour le pis, par les fortes gelées auxquelles la terre a été exposée, lorsqu'elle a été découverte, sans avoir eu le temps de sécher. Les plantes à foin sont vigoureuses néanmoins, et pourront revenir de cet échec. L'épaisse couverture de neige qu'il y a eu sur les terres à prairies jusqu'au 1er avril, ne peut que leur avoir été avantageuse. A tout prendre, l'hiver a été très favorable et n'a pas été sévère. On n'a à se plaindre de nos hivers que quand ils sont trop longs et continuent jusqu'à une époque avancée en avril. Quand c'est le cas, le temps des travaux du printemps se trouve beaucoup raccourci, et les cultivateurs sont souvent hors d'état d'achever leurs semailles à temps, ou de les faire convenablement. Ils peuvent alors n'être pas en état de se procurer les hommes et les chevaux nécessaires pour bien exécuter leurs travaux, dans une saison avancée, tandis que plus tôt l'ouvrage eût pu être fait plus aisément et avec moins de bras. Il est nécessaire, dans notre

climat, et surtout quand le temps des travaux est court, de trouver à point des travailleurs et d'avoir de l'argent pour les payer; sans cela, le cultivateur ne peut guère espérer de tirer beaucoup de profit de sa terre. Chaque ouvrage doit être fait en son temps; sinon, il y a perte certaine pour l'agriculteur. Il n'est aucun des travaux des champs, depuis le temps de la semaille jusqu'à celui de la moisson, qui puisse être différé sans dommage, pour ce qui regarde les récoltes; et c'est cette circonstance qui fait qu'il est si nécessaire au cultivateur de pouvoir faire faire ses travaux par sa famille, ou de pouvoir trouver des engagés ou des journaliers, et d'avoir de quoi les payer. On voit continuellement en Canada de grandes étendues de terre ensemençées négligemment, et qui auraient manifestement exigé le travail d'un plus grand nombre d'hommes et de chevaux. La conséquence en est que les herbes nuisibles abondent, et qu'elles ne sont pas extirpées des moissons, dont le produit est par-là considérablement diminué. Une culture négligée sur de grands espaces de terre, et la perte de beaucoup de semence, sont des défauts très communs dans l'agriculture de l'Amérique du Nord. On obtiendrait davantage avec la moitié des terres que l'on cultive, au moyen d'un meilleur système, de plus de travail et d'habileté. Un cultivateur qui a adopté un système amélioré d'économie rurale, nous a assuré, qu'il y a deux ans, il a recueilli de 11 minots de semence une plus grande quantité de grain qu'un de ses voisins n'en a recueilli de 70 minots, et d'une meilleure qualité. On voit par-là l'avantage d'un bon système. Il est nécessaire dans les circonstances où se trouve présentement le pays, que les cultivateurs mettent leurs soins à produire des articles pour lesquels ils puissent trouver des acheteurs. Peut-être que les chevaux et les bêtes à cornes rapporteraient autant que tout ce qui pourrait être produit pour vente. Les chevaux de pure race canadienne, et de bonne taille, seront toujours, à n'en pas douter, recherchés pour les Etats-Unis, à des prix ré-

numérateurs. Nous espérons que tout ce que nous avons dit au sujet des chevaux canadiens ne sera pas négligé, et qu'à l'avenir, on aura soin de n'en élever que de sang pur: il faut pour cela beaucoup d'attention. On ne doit pas souffrir que les jumens portent avant l'âge de quatre ans, et n'aient cessé de croître, ni permettre que les poulins entiers de plus d'un an courent libres avec les cauales. Si les chevaux entiers se vendent mieux chez les Américains que les chevaux hongres, les cultivateurs les doivent garder dans cet état, mais ils ne doivent pas les laisser libres. On n'aura jamais une bonne race de chevaux ni d'aumailles, si l'on permet que les animaux mâles de tout âge et de toute sorte paçagent mêlé avec les animaux femelles de tout âge et de toute sorte. Un pareil plan, généralement suivi, a grandement détérioré les chevaux et les bêtes à cornes du Canada, et la chose n'est pas étonnante. Si l'on en agissait ainsi dans les Iles Britanniques, les animaux y seraient bien moins beaux qu'ils ne le sont présentement. Donner aux animaux les soins et l'entretien convenables, c'est encore là une condition essentielle pour leur perfectionnement et pour le profit qu'on en peut obtenir. Si l'on traite les races natives de chevaux et de bestiaux d'une manière convenable, en choisissant pour le croit les meilleurs animaux, en leur donnant une nourriture saine et suffisante, et joignant les femelles à des mâles d'une autre race et de bonne grandeur, on aura en Canada de bons et profitables troupeaux, et comme il en faut au pays. Nous ne sommes pas, dans le présent état de notre agriculture, en position d'introduire ici une nouvelle et grande race d'animaux. Quand notre agriculture sera dans un état aussi avancé qu'elle l'est dans la Grande-Bretagne, nous pourrions désirer d'avoir des animaux aussi grands que ceux de ce pays. Quant à nous, nous préférons, dans toutes circonstances, pour ce pays, des animaux de taille moyenne à ceux de grandes dimensions, et nous ne doutons pas qu'ils ne soient toujours les plus profitables, donnant plus,

à proportion de ce qu'ils consomment, que tous les autres.

L'attention à la laiterie est la chose la plus importante après l'entretien des vaches. C'est une branche de l'économie rurale fort négligée en Canada, et qui n'a pas produit annuellement la moitié de ce qu'elle aurait pu produire, sous un système mieux entendu. Le beurre d'un grand nombre de laiteries est d'une qualité très inférieure. Nous avons souvent vu vendre, au marché de Montréal, du beurre tant frais que salé, d'une très mauvaise qualité; le beurre salé de différentes couleurs et les lits du beurre séparés dans le vaisseau, et ne formant pas, comme ce devrait être, une masse unicolore et homogène. Du beurre fait et conditionné de cette manière n'est bon qu'à vendre comme graisse pour les usines. D'un autre côté, nous avons vu vendre au marché du beurre excellent, frais et salé, et la différence résulte généralement de plus de diligence et d'habileté. Ceux des cultivateurs qui font de mauvais beurre se font volontairement beaucoup de tort, car ils en pourraient faire de meilleur avec les mêmes vaches et le même lait. Un épicier de Montréal nous a dit, cet hiver, qu'il avait acheté d'un cultivateur, en février, sept ou huit tinettes de beurre salé, et qu'il l'avait revendu en tinettes à des particuliers, sur le pied de vingt sous la livre, et qu'il aurait pu vendre un bien plus grande quantité de beurre de la même qualité, au même prix. Cet épicier avait aussi d'excellent fromage de manufacture canadienne. Si donc il y a des cultivateurs qui peuvent faire en Canada de bon beurre et de bon fromage, qu'est-ce qui empêcherait les autres d'en faire de la même qualité? Il faut des laiteries convenables, mais si les cultivateurs voulaient se donner un peu de peine, ils en pourraient avoir de telles. Le lait et la crème doivent nécessairement être tenus dans une température plus basse que celle de l'atmosphère, en été, et toute laiterie où il ne sera pas tenu ainsi, ne pourra produire de bon beurre. Le beurre et le fromage de bonne qualité se

viendraient toujours ici à de bons prix. Si les cultivateurs tiraient le meilleur parti possible de tous leurs avantages, ils seraient généralement plus à leurs nises. Le beurre et le fromage, pour être profitables, doivent être de bonne qualité, et ils seront toujours alors d'un prompt débit. Le beurre doit être mis convenablement en tinettes, et être de qualité, couleur et saveur uniformes. L'attention à toutes ces choses est indispensable. Dans le comté de Cheshire, en Angleterre, on compte que cinq vaches donneront, dans la saison, un tonneau, ou 2240 livres de fromage de lait doux, outre le lait nécessaire à la nourriture de leurs veaux. Les veaux sont allaités jusqu'à l'âge de quatre ou cinq semaines, et alors vendus aux bouchers. Si nous pouvions en faire de même, nous nous en trouverions bien. Comme de raison, les vaches doivent être bonnes laitières, et bien entretenues, l'été comme l'hiver. En Angleterre, où l'on cultive si en grand les racines, et en tant d'endroits, on préfère pour la mangeaille des vaches l'avoine moulue ou hachée aux navets; et l'on croit que cet entretien ne coûte pas davantage et vaut mieux pour le lait. En Canada, nous regardons l'avoine comme plus convenable que les racines, dans les grands froids de l'hiver, quoiqu'elle coûte peut-être un peu plus. L'avoine ou l'orge moulue, pour les animaux, aux bas prix que ces grains se sont vendus, cette année, serait beaucoup moins coûteuse que les drèches ou rebuts de grains des brasseurs ou des distillateurs. C'est un fait extraordinaire que, dans la ville de Londres, les rebuts des brasseries se vendent environ la moitié ou les deux tiers seulement de ce qu'on en demande à Montréal. A Londres, on ne demande pas tout-à-fait un denier ou deux sous, pour la drèche par minot, pour chaque schelin par minot qu'on a payé pour l'orge. Ici la différence est en proportion plus que doublée.

Le blé doit être la principale récolte cultivée ici, et peut-être que le prix n'en sera jamais assez bas pour qu'une bonne récolte de ce

grain ne soit pas, à tout événement, plus profitable qu'une récolte de tout autre grain. On peut, par des expériences soigneuses, de nouvelles semences et une bonne culture, produire de bonnes récoltes de blé, et si 20 minots à l'arpent étaient recueillis et vendus 4s. le minot, ce serait autant que 16 minots à 5s., et cette proportion de prix est applicable à des rapports plus grands ou moindres des récoltes. Dans tous les cas, une culture judicieuse sera indubitablement plus rémunérative qu'une culture négligée, quelque soit le prix du produit par minot. Nous ignorons quelle quantité de blé peut avoir été semée en avril, cette année, mais les cultivateurs doivent être prêts à mettre en terre ce qu'il leur en reste à semer, vers le 20 de mai, et faire en sorte que la semaille ne dépasse pas cette époque de plusieurs jours. C'est déjà assez, et même trop tard, si on avait pu semer plus tôt sans inconvénient, parce que les jeunes plantes sont très sujettes à être arrêtées par la sécheresse et par la chaleur qu'il fait ordinairement vers ce temps-là et qu'il est peu sûr en conséquence de semer de la graine de foin avec le blé. En aucun cas le blé ne doit être semé sans avoir été lavé dans une forte solution de sel et d'eau, d'où tous les grains légers doivent être ôtés. L'orge doit être semée aussitôt que possible, après que la semence a été mise dans de la saumure, et que les mauvais grains en ont été ôtés. On recommande de faire tremper la semence dans de l'engrais liquide, ou les égouts des tas de fumier, pendant un jour ou deux, et de l'assécher ensuite avec de la chaux, de la cendre, ou du gypse, avant de la mettre en terre, comme on fait pour le blé. On dit que cette préparation préserve l'orge de la nielle, et qu'elle en hâte beaucoup la croissance. Comme nous l'avons observé dans un numéro précédent, l'orge est, après le blé, la meilleure récolte à confier à la terre. L'avoine doit être semée dès que la terre est prête pour la herse. Dans un sol où l'herbe a été enfouie à la charrue, l'automne dernier, ou ce printemps, la récolte en sera beaucoup meilleure, si l'on

fait passer une charrue tirée par un seul cheval dans les sillons, deux ou trois fois, et si l'on rejette, à la pelle, la terre lâche des raies sur le haut des sillons. Un homme actif peut opérer ainsi sur un arpent entier dans sa journée, et la dépense serait amplement remboursée par le surcroît de paille et de grain. Nous avons parlé, dans le dernier numéro, du lin, du chanvre, des carottes, des panais, du mangel-wurzel et de l'artichaut de Jérusalem, ou topinambour, et il n'est pas nécessaire de répéter dans ce Rapport ce que nous en avons dit. On sème souvent du seigle, dans la Grande-Bretagne, pour en faire du fourrage vert. On doit alors le semer beaucoup plus fort que quand on veut le laisser mûrir pour en avoir une récolte de grains. Le blé d'Inde peut aussi être coupé vert avec avantage pour les pores, et donne une grande abondance de fourrage vert, lorsqu'il a été semé à la volée, ou en sillons continus. On sème du sarrasin en Angleterre pour le donner vert aux pores, et pour cette fin on le coupe à l'époque, ou avant l'époque de la floraison. On dit que les aumailles et les cochons en sont friands. On le conserve aussi pour être donné aux animaux l'hiver, et ils s'en trouvent bien. Pour cette fin, il est semé très fort et mis en meules mêlé avec des rangs ou lits de paille sèche. La paille s'imbibe de la sève du sarrasin, et l'une et l'autre se conservent sans détérioration. Chaque lit doit être saupoudré de sel, mais non en trop grande quantité. On dit que les bestiaux mangent ce mélange avec avidité, et qu'il les fait profiter. Les cultivateurs ont tort de se plaindre du manque de fourrage pour l'hiver, quand il leur est si facile d'en avoir. Les tiges du blé-d'Inde pourraient aussi être conservées mêlées avec de la paille, comme dans le cas du sarrasin. Des terres qui ne produisent presque rien pourraient fournir, si elles étaient labourées, une quantité considérable de fourrage pour le bétail, et après avoir produit cette quantité de fourrage vert, elles pourraient être labourées de nouveau, et être par là mises en état de produire une bonne récolte, l'année suivante.

Dans le dernier numéro de ce Journal, nous avons soumis quelques remarques sur la semence des pommes de terre, et nous ne croyons pas nécessaire d'y rien ajouter présentement, si ce n'est de recommander aux agriculteurs et jardiniers de ne pas mettre de fumier vert de basse-cour avec la semence, et de semer tout de suite ce qu'ils en veulent semer. Nous avons déjà recommandé comme une bonne méthode celle de semer des patates et des fèves en rangs alternatifs. Les pois et les fèves doivent être semés aussitôt que possible, les fèves en sillons formés comme pour les patates. Nous avons oublié de mentionner que le sel est un bon ingrédient à jeter à la surface pour le froment et l'orge, particulièrement quand la terre est très fertile. Il empêche que la moisson ne soit couchée, et il doit être employé dans la proportion de six à dix ou douze minots par arpent. Outre qu'il affermit la paille, il améliore encore le sol et la récolte. Le blé-d'Inde semé entre le 10 et le 21 de mai est celui qui réussit le mieux. Il est nécessaire que le sol soit convenable et sec. Les grains restés sur les trognons sont les meilleurs pour semer. Ils doivent être parfaitement mûrs et n'avoir pas chauffé après la récolte. Le blé-d'Inde qui n'a pas mûri parfaitement ou qui a chauffé n'est pas bon à semer.

Le marché a été abondamment pourvu de viande de boucherie, dont une partie était de la meilleure qualité possible. Nous avons vu du bœuf et du mouton qui n'auraient déparé aucun marché anglais. Nous avons même vu du mouton que nous avons regardé comme trop gras, pesant, à ce que nous pouvons supposer, 30 bis. le quartier. En Angleterre, la mode d'engraisser des bœufs et des moutons à un degré extraordinaire paraît devoir être discontinuée, car on s'y est aperçu, quoique tard, qu'il n'était plus bon pour la table, et que ce qui coûtait à un engraisseur six deniers à un schelin, la livre, n'était plus bon qu'à faire du savon ou de la chandelle, et ne valait pas la moitié de ce qu'il avait coûté. Nous nous flattons qu'on ne tombera pas dans la même erreur en Canada. Il

n'y a pourtant que bien peu de fermiers disposés à donner aux animaux qu'ils veulent vendre un tel excès d'embonpoint. Parmi la viande exposée en vente sur les marchés, il y en a beaucoup plus de trop maigre que de trop grasse. Toutes ces choses seront mieux comprises dans quelque temps d'ici. Il n'y a pas à douter néanmoins que le cultivateur qui vend à un boucher un animal trop maigre ne soit en perte, et beaucoup plus à blâmer que celui qui engraisse ses animaux au-delà de ce qui est nécessaire. Si l'on pouvait trouver un juste milieu et agir en conséquence, il en résulterait pour tous un grand avantage.

Le 20 avril, nous avons semé un peu de blé de l'espèce qu'on cultivait autrefois en Canada, sur une terre en bonne condition, où la herse soulevait la poussière. Le même jour, nous avons semé dans le même champ un peu de blé de la mer Noire. Nous nous proposons d'en publier le résultat après la récolte. Nous ne croyons pas qu'il fût sûr de recommander de semer de l'ancienne variété de blé canadien après le 1er de mai, bien que nous l'ayons vu réussir, semé après le premier de ce mois, quand la saison devenait très favorable en août et septembre pour le couper et le serrer; mais c'était avant l'apparition de la mouche-à-blé. Cet insecte destructeur a causé tant de dommage aux cultivateurs du Canada, qu'ils doivent prendre toutes les précautions possibles pour préserver leurs moissons de ses ravages. Nous pouvons nous persuader que tout blé qui épiera, du 25 juin au 15 juillet, sera plus ou moins endommagé par la mouche, mais c'est aux cultivateurs à se guider par leur expérience, dans leurs semailles. Un temps venteux de quelques jours de durée, à l'époque où le grain épiera, pourrait tendre à en préserver la récolte; mais c'est ce qui arrive rarement; car c'est ordinairement vers ce temps-là qu'on a des soirées et des nuits calmes si favorables à l'insecte pour commettre ses dégâts. En semant en sillons; douze pouces l'un de l'autre, et en extirpant toutes les herbes nuisibles ou inutiles, excepté

le blé, on diminuerait sans doute beaucoup les ravages de la mouche, les herbes qui se trouvent autour des racines du blé fournissant un abri à l'insecte, durant le jour, et l'encourageant sans doute à y demeurer. La libre circulation de l'air qu'on donnerait à la moisson, en semant en sillons, induirait la mouche, qui est un insecte très délicat, à chercher un meilleur abri; le travail de la houe la troublerait aussi dans son lieu de repos, et la détruirait probablement, ou la chasserait du champ. Il serait bien à désirer qu'une partie de notre blé fût semé en sillons, en autant que cette manière de semer exigerait que la terre fût toujours bien cultivée. Nous avons vu dans un des journaux anglais que nous recevons en échange, une méthode de former des sillons pour le grain qui nous paraît bien simple; voici la description qu'on en donne; "La charrue à roues de Ran-om acquiert beaucoup de vogue dans Kent; et M. Dickson, qui est fort entendu dans la mécanique, l'a améliorée, en fixant une roue de fer ou d'un autre métal sur les échasses, immédiatement derrière l'ais, laquelle tourne en même temps que la charrue marche, et forme une raie de trois à cinq-pouces de profondeur, dans lesquelles doit tomber semence. Cette roue est du poids de 120 lbs. J'ai tenu une charrue à laquelle une de ces roues était attachée, et je l'ai trouvée très aisée à conduire, et il ne paraît pas que les chevaux en tirent ou forcent davantage." Il y a sûrement ici des artisans capables de faire une telle roue et de la fixer à une charrue pour opérer comme opère en Angleterre celle qui vient d'être décrite. Un rayonneur a été importé de l'Etat de New-York, ce printemps, par un des Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, et nous nous flattons qu'il réussira, et mettra les rayonneurs à la mode parmi nous. Nous espérons que ceux des cultivateurs qui n'ont pas été en état de semer beaucoup en avril, se seront occupés à répandre leur engrais à la surface, ou à le mettre à portée d'être enfoui dans le sol, aussitôt que possible. Les cultivateurs doivent être convaincus que plus et

l'engrais sera enfoui dans le sol, après avoir été préparé, mieux il vaudra, n'importe que la semence soit mise en terre aussitôt après, ou plus tard. Le fumier deviendra plus profitable en pourrissant dans la terre que s'il pourrissait dans la basse-cour ou en un tas, quand même il serait enfoui plusieurs mois avant la semaille. Nous ne disons pas que cela se doit faire dans tous les cas, mais nous disons que quand un cultivateur a du fumier, s'il peut l'enfouir dans le sol, à la charrue, il doit le faire tout de suite, plutôt que de le laisser pourrir en tas sur le terrain, ou étendu dans la basse-cour. On n'améliore pas le fumier en le gardant très longtemps ; et l'on peut par-là imaginer quelle perte d'engrais on s'occasionne, quand on le laisse dans la basse cour pendant des années, comme on fait assez souvent en Canada.

Qu'enverrons-nous à l'Exposition de l'Industrie de toutes les nations, qui doit avoir lieu en Angleterre en mai, 1851 ? Nous n'entreprendrons pas de répondre à cette question, si ce n'est en ce qui regarde les produits de l'agriculture. Nous pouvons à peine nous attendre à pouvoir mettre en concurrence avec les produits anglais ce que nous pouvons produire de mieux, dans l'espoir de réussir. Il est néanmoins en notre pouvoir d'envoyer quelques-uns de nos produits pour faire voir ce que cette partie de l'empire britannique peut produire, et nous en pouvons envoyer qui peuvent faire honneur au pays, bien qu'ils n'égalent pas peut-être ceux du premier pays agricole de la terre. Comme membres de la grande famille britannique, il nous conviendrait, à ce que nous concevons, d'envoyer des échantillons de chacun des produits agricoles que l'on peut recueillir en Canada, non pas comme concurrents, mais pour montrer de quoi le pays est capable, sous le rapport de l'agriculture. Il peut y avoir quelques-uns de ces produits qui ne le céderont à aucun de ceux qui seront exposés. Notre herbe de prairie, notre mil surtout serait, nous n'en doutons pas, égale à tout échantillon de

soin qui pourrait être exposé, et c'est un article important parmi les productions de la terre. Nos pois sont aussi d'une excellente qualité ; mais quant à nos autres grains, nous ne pourrions nous attendre à en montrer qui égalassent par la qualité ceux d'Angleterre, bien que nous puissions en montrer de bons échantillons. Le chanvre, s'il était cultivé ici, cette année, produirait un échantillon égal à tout ce qui en peut être produit en Europe, et cet échantillon, nous devrions faire en sorte de l'envoyer pour l'exposition. Nous pourrions aussi envoyer un échantillon de notre lin, en graine et fibre, s'il avait été cultivé convenablement. Ce pays, nous en sommes convaincu, pourrait produire de la graine de lin d'une qualité supérieure, et ce serait un produit très utile pour notre propre usage et pour l'exportation. Mais quelques produits que nous envoyions, nous ferons bien de nous ôter d'avance de l'esprit l'idée de pouvoir les montrer avec succès en concurrence avec ceux des mêmes espèces qui sont portés à une plus grande perfection en Angleterre qu'en tout autre pays du monde. Au moyen d'une culture soignée, et dans une saison favorable, on pourrait produire ici du blé-d'Inde égal au meilleur qui puisse être produit dans l'Amérique du Nord. Nos récoltes de racines, telles que carottes, panais, mangel-wurzel, pourraient aussi paraître avec avantage. Nous avons des fruits de différentes espèces qui sont excellents, et propres à faire voir ce que notre pays et notre climat peuvent produire. Viennent ensuite nos animaux domestiques. Incontestablement, nous en avons de toute espèce, et de très bons, mais que sont les meilleurs d'entre eux comparés aux animaux anglais généralement ? Nous envoyons chercher en Angleterre des bêtes à cornes, des moutons et des cochons, afin d'améliorer notre bétail : tout ce que nous pourrions faire en les montrant, ce serait de prouver que nous n'avons pas laissé dégénérer nos animaux, pas plus que nous n'avons dégénéré nous-mêmes. Les animaux canadiens tirent leur origine de races européennes ; nous n'en serions pas moins aise

que quelques-unes des meilleures fussent envoyées en Angleterre pour l'exposition. Le cheval canadien est aussi de race européenne ; et comme ce cheval est, à notre humble avis, un animal de valeur, nous désirerions beaucoup qu'il en fût envoyé un ou deux des meilleurs qu'il fût possible de trouver.

Dans le dernier numéro de ce journal, nous avons fait mention de la charrette à soie canadienne, comme d'un excellent instrument agricole, digne d'être exhibé pour montre. On pourrait être prévenu contre cette voiture, et nous en avons eu la preuve souvent avec surprise, dans ce pays, quand nous avons vu l'embarrassante et incommode charrette écossaise, surmontée d'un brancart, employée pour charrier du soie ou du grain, de préférence à la grande-charrette canadienne. On objecte que le soie n'est pas déchargé aussi facilement du corps de la grande-charrette, qu'il le serait d'une voiture qui serait ouverte, mais quand la charrette à soie a été chargée par un homme qui s'entend à la chose, elle est déchargée de même avec la plus grande facilité. Nous avons d'autres instruments d'excellente fabrique ; mais quoiqu'ils puissent égaler ceux d'Angleterre, nous ne pouvons nous flatter qu'ils leurs soient supérieurs. Nous avons oublié de faire mention du sucre d'érable comme produit dont nous pourrions envoyer des échantillons, tant bruns que raffinés. C'est un produit auquel nous devrions nous intéresser, et dont nous devrions nous efforcer d'augmenter la récolte. Nous avons des érables sans nombre, et tous les jours on les coupe et on les détruit. Nous pensons qu'on pourrait faire du sucre d'érable à aussi bon marché qu'on en fait de cannes. Nous avons les érables à sucre, et nous avons certainement une variété et une quantité suffisante d'autres arbres, pour pouvoir épargner ceux qui produisent le sucre. C'est un sujet qui mérite attention. Autant vaudrait abattre des arbres fruitiers que des érables à sucre, particulièrement quand il n'y a aucune nécessité d'abattre ces derniers. On devrait préserver les érables,

et faire de la manufacture du sucre qu'on en pût tirer une industrie régulière. Nous soumettons ces suggestions à la considération du public.

Il sera au pouvoir de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, à son Exposition de Bestiaux, etc., qui doit avoir lieu à Québec, l'automne prochain, de choisir les meilleurs échantillons de produits agricoles et de manufactures domestiques qu'elle pourra juger à propos d'envoyer pour la grande Exposition anglaise. Ce sera pour la Société le lieu et le temps convenable de faire ce choix. Nous ne pouvons prétendre à rien faire de plus que montrer que nous pouvons recueillir de bons produits agricoles, et manufacturer plusieurs articles excellents pour notre propre usage. Comment ce qui aura été choisi pour la grande Exposition anglaise sera-t-il envoyé en Angleterre ? C'est là une question que nous n'entreprendrons pas de résoudre. Quoiqu'on résolve de faire à cet égard, la Société d'Agriculture du Bas-Canada ne manquera pas, nous en sommes certain, de faire tout ce qui peut être attendu d'elle. Cette Société s'est engagée à avoir une Exposition et Montre de Bestiaux à Québec, et il ne lui serait pas possible présentement de changer le lieu de l'Exposition.

Le Dr. Boutillier, M. P. P., de Saint-Hyacinthe, a envoyé au bureau de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, un échantillon de tourbe desséchée, fort ressemblante, quant à la consistance et à l'apparence, à la tourbe combustible d'Irlande, et nous ne doutons pas qu'elle ne brûlât dans les grilles, et ne donnât une flamme agréable. Nous ne l'avons pas essayée dans un poêle, mais nous croyons qu'elle y brûlerait bien. Cette tourbe ressemble plus à celle d'Irlande que toute autre que nous ayons vue dans ce pays. La tourbe, ou la mousse canadienne, est généralement très friable, et quand on l'a ôtée de place, elle se décompose à l'air en petites particules ; mais il n'en est pas ainsi de celle qui a été envoyée par le Dr.

Boutillier: elle est adhésive, et formerait un très bon combustible. Il est très probable qu'avant qu'il soit longtems, on sera bien aise d'avoir de la tourbe à brûler, et on ne pourrait faire un meilleur usage d'une partie de notre mousse, attendu que la terre n'en serait que plus productive, après qu'il en aurait été ôté, pourvu qu'elle pût être égouttée, ce qui est presque toujours possible. On fait de la tourbe combustible en Irlande avec ce qui est tiré des fossés faits dans les terres marécageuses. Cette matière ressemble jusqu'à un certain point à notre mousse naturelle, car elle n'est pas naturellement cohésive, et ne le devient que lorsqu'on l'a convertie en une sorte de pulpe, en l'humectant et la faisant fouler aux pieds par des chevaux ou des bœufs. Elle est alors façonnée à la main en carreaux plus grands que des briques ordinaires, et mises à terre pour sécher. Lorsqu'elle est à peu près sèche, on la met sur can, quelques carreaux ensemble, et on la porte à la maison pour s'en servir au besoin. Cette sorte de tourbe ou de gazon, est un très bon combustible et de beaucoup de durée. Nous croyons que notre tourbe est susceptible d'être convertie en un bon combustible, particulièrement pour les grilles. Il n'y a pas de feu plus agréable que celui qui est fait avec une bonne tourbe combustible: elle ne répand pas d'odeur désagréable et ne salit pas comme le charbon. Il faudrait des grilles plus grandes que celles dont on se sert pour le charbon de terre.

La Société d'Agriculture du Bas-Canada aura bientôt à commencer à s'occuper de la grande Exposition d'Animaux, etc., qu'elle se propose d'avoir à Québec, l'automne prochain. Si cette Exposition n'était pas digne d'être vue, il vaudrait mieux qu'elle n'eût pas lieu. La ville de Québec contribuera considérablement sans doute aux fonds nécessaires pour tenir cette grande Foire; et nous nous flattons que la Législature viendra généreusement à l'aide de l'entreprise, afin qu'elle soit digne du pays et

utile au progrès des améliorations. L'argent reçu pour entrée, ou admission, au lieu de l'Exposition aiderait aussi à subvenir aux dépenses. Les Sociétés d'Agriculture de Comté devraient toutes aussi prêter leur aide, d'autant plus que le pays entier peut participer aux avantages d'une telle Exposition. Il sera facile aux habitans de toutes les parties du pays de se rendre à Québec avec leurs animaux et leurs produits, et nous espérons que les propriétaires de bateaux à vapeur et de chemins de fer se montreront généreux, en cette occasion, en n'exigeant que des taux très modiques de fret et de passage. Il résultera beaucoup de bien de l'Exposition, si elle est ce qu'elle pourrait et devrait être. Elle amènerait ensemble sur le même point des échantillons de toutes les espèces de nos animaux domestiques, et fournirait l'occasion d'en estimer la valeur comparative. Des échantillons de nos manufactures de toute sorte seraient mis sous les yeux du public, et montreraient ce que nous sommes capables de faire. Il devrait être offert pour des échantillons de grains, un nombre de prix suffisants pour dédommager les propriétaires, et leur permettre de les laisser à la Société, pour être distribués pour semence, aux conditions qui seraient jugées convenables, assurant ainsi tous les avantages d'une semence choisie à ceux qui n'en auraient pas de bonne. A moins qu'un tel plan ne soit adopté, il vaudrait mieux ne pas offrir de prix pour des échantillons de grains. Les règles et conditions de l'Exposition devraient être de nature à assurer au public des avantages qui compenseraient toute aide accordée à la Société sur les fonds publics. Le seul objet de l'Exposition devrait être de faire faire des progrès aux améliorations en Agriculture, et d'encourager, autant que possible, les manufactures canadiennes de tout genre, qui seraient utiles et pourraient fournir des articles aussi bons, et à aussi bon marché, que ceux qui sont importés. Si les habitans du Canada sont animés du désir d'avancer le bien-être et la prospérité du pays, au même degré que les habitans des Etats-Unis

paraissent l'être, on pourra avoir à Québec une Exhibition, de nature à faire honneur au Canada.

P. S.—Nous regrettons d'apprendre que l'Exposition n'aura probablement pas lieu, cette année, faute de fonds suffisants.

Il serait bien de désirer qu'il y eût à Montréal un Muséum d'Instrumens aratoires, etc. Il n'est pas, ce nous semble, à l'honneur d'un pays décidément agricole de n'avoir pas un tel musée. A qui en est la faute, ou qui y suppléera ? Nous pourrions répondre à cette question, mais nous laisserons à d'autres à faire la réponse, en observant seulement que, quelque soit le corps ou le particulier auquel ce devoir est dévolu, un musée comme celui dont nous parlons est nécessaire, si le progrès de l'agriculture est désirable. Ce qui manque encore à la belle ville de Montréal, et ce qu'il conviendrait de lui procurer, c'est un jardin botanique, ou public, que le sol, la situation et le climat semblent demander depuis longtems ; mais jusqu'à présent, on a paru ne s'occuper que du soin d'allonger ou d'élargir des rues et de bâtir des maisons, sans jamais penser à établir un beau jardin, pour le plaisir, la santé et l'instruction du public. Montréal est une cité aux belles maisons, ayant une population d'environ cinquante mille âmes, et l'on n'y voit pas un seul jardin public, ni d'autre promenade pour passer la soirée, en été, que des rues poudreuses et presque brûlantes. Nous nous sommes toujours trouvé heureux qu'il nous fût donné de vivre à la campagne, où les beautés de la nature ne sont pas cachées à la vue par des murs de pierre ou de briques. Nous ne pouvons nous défendre de regarder le manque de jardins publics et d'allées ombragées par de beaux arbres et arbustes, à Montréal, ou dans ses environs, comme une preuve du peu d'estime que les citoyens font de l'agriculture et de la campagne. Il y a plusieurs beaux jardins privés et des allées ombragées, dans les environs de Montréal, mais qu'en revient-il au public, ou

de quelle utilité lui peuvent-ils être ? L'homme pauvre, ou l'ouvrier n'y pourra jamais mettre le pied. Dans plusieurs parties de l'Europe, des jardins privés sont ouverts au public, sans que les propriétaires en souffrent ; et il s'y trouve à peine une ville qui n'ait pas ses jardins publics et ses promenades publiques. On voit des particuliers se promener dans différentes parties de la montagne de Montréal, mais nous croyons qu'ils ne le font qu'au risque d'être regardés et traités comme des délinquans. La montagne offrirait de belles et agréables promenades, si elle devenait propriété publique, et qu'il y fût fait des améliorations. On pourra peut-être penser que nous nous occupons de choses qui ne nous regardent pas ; mais nous sommes persuadé que l'établissement d'un jardin public où l'on verrait de toutes les espèces d'arbres, d'arbrisseaux et de plantes, serait très avantageux aux agriculteurs et horticulteurs, de même qu'aux citoyens généralement, et il n'y a pas à douter que de belles allées publiques, ombragées par de beaux arbres et arbustes (non par le peuplier de Lombardie) n'eussent une influence salutaire sur nos citoyens, ne les intéressassent au progrès et à la prospérité de l'agriculture, et ne leur donnassent du goût pour la vie champêtre.

Un monsieur qui souscrit pour ce Journal, nous a dit qu'un nombre de cultivateurs répugnent à s'y abonner, par la raison que nous nous efforçons de faire paraître qu'il n'y a pas un seul bon agriculteur en Canada. S'il y a des cultivateurs qui ont lu ce journal et qui ont donné cette interprétation à quelques-unes des remarques que nous avons pu faire, nous pouvons les assurer que nous n'avons jamais désiré ni voulu être compris de cette manière. Bien au contraire, nous avons toujours dit que par la raison que nous avons ici plusieurs bons cultivateurs, qui recueillent de bonnes récoltes de grains ou d'autres produits, d'autres cultivateurs pourraient en faire de même, en adoptant le même système entendu d'économie rurale. Nous en avons donné pour preuve que si l'agriculture

n'était pas, généralement parlant, dans un meilleur état, il ne fallait pas s'en prendre au sol ou au climat, mais à ce que l'exemple donné par les bons cultivateurs n'était pas adopté généralement. Nous avons dit de plus que le Journal n'était pas écrit ou publié pour les bons cultivateurs, qui étaient pleinement satisfaits du système qu'ils suivaient et des résultats qu'ils en obtenaient, mais pour l'instruction et l'encouragement des cultivateurs qui étaient moins fortunés, et qui n'entendaient pas ou ne pratiquaient pas un bon système d'économie rurale, ne recueillaient pas de bonnes récoltes et n'avaient pas un bon bétail. Les bons agriculteurs pourraient néanmoins être assez généreux pour s'abonner au Journal d'Agriculture, quand ce ne serait que pour le plaisir de connaître et de pouvoir dire sciemment combien leur système d'économie rurale est supérieur à tout ce qui pourrait être proposé dans ce Journal, quant à la pratique et aux résultats. Cette satisfaction ne serait pas achetée trop cher au prix de cinq schelins par année, quand même le Journal ne leur serait utile pour aucune autre fin. L'excuse donnée pour ne pas souscrire pour la petite somme de cinq schelins par an pour le maintien du seul Journal Agricole qui se publie dans le Bas-Canada, ne nous paraît nullement satisfaisante, juste ou bien fondée, et nous en appelons aux amis et soutiens du Journal pour dire si nous y avons donné le moindre lieu à l'objection mentionnée. Nous y avons dit, sans doute, que le meilleur système d'agriculture suivi en Canada était bien en arrière, quant à la pratique et aux résultats, du meilleur système suivi dans les Iles Britanniques. Quiconque connaît les deux pays ne niera pas le fait. On peut voir ici un champ excellentement bien cultivé, à tous égards, pour le pays, mais où sont nos égouts parfaits, nos semis de grains en sillons, nos récoltes de 50 à 60 minots de blé par arpent? Il y a peu de terres en Canada qui soient parfaitement égouttées et qui ne demandent pas plusieurs améliorations, pour

ne le pas céder à une ferme anglaise. Nous ne disons pas qu'il serait prudent de faire d'aussi grandes dépenses dans ce pays, où les produits se vendent si peu cher; nous ne voulons parler que du fait et dire que notre agriculture est bien en arrière de celle de l'Angleterre. Quels sont ici les pâturages, comparés à ceux des Iles Britanniques? Et à l'exception de la production des récoltes vertes, quelle culture donnons-nous à la terre pour le blé, comparée à celle qu'elle reçoit en Angleterre pour ce grain? Combien peu de cultivateurs canadiens tiennent leurs vaches à cornes et leurs moutons de différents âges séparés les uns des autres, comme on fait dans les anciens pays? La chose peut paraître de peu d'importance, mais nous savons qu'elle a une grande influence sur le bien-être et la valeur des bestiaux, bien que nous n'ayons pas toujours pu les tenir séparés. Nous n'affirmons pas positivement qu'il n'y a que peu de fermiers qui tiennent leurs animaux séparés convenablement, mais nous en avons vu peu qui le fissent. Une stricte attention à toutes ces choses est absolument nécessaire en Europe. à un établissement agricole bien conduit, et sans la même attention dans ce pays, on ne pourrait se vanter de suivre un bon système d'économie rurale. Les animaux de ferme doivent être de la même valeur que les produits du labourage, et à moins qu'ils ne soient traités convenablement, sous tous les rapports, ils ne peuvent être profitables; et dans ce traitement convenable est comprise la séparation des animaux de différentes espèces et de différents âges.

Les feuilles et les petites branches d'arbres, ou les rameaux, garnis de leurs feuilles, et lorsqu'ils sont en sève, forment, dit-on, un excellent engrais; et il faut qu'il en soit ainsi, puisqu'elles contiennent les ingrédients les plus fertiles qui puissent être soutirés du sol et de l'atmosphère. Dans ce pays, on pourrait se procurer ainsi une grande quantité d'engrais, dans

les endroits voisins des forêts. Les tendres rejets et les rameaux pourraient être amassés sans beaucoup de frais, et placés en lits alternatifs, aussitôt après avoir été coupés, dans un tas d'engrais artificiel, et ils y seraient, à n'en pas douter, le même effet que la même quantité de fumier de basse-cour. Ce n'est qu'à une certaine époque que ces rameaux et ces bourgeons seraient utiles, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont jeunes et tendres. Lorsqu'ils sont devenus durs, bien qu'ils puissent contenir encore des matières fécondantes, ils ne se décomposeraient pas, ou ne pourraient pas aussi vite dans le tas d'engrais artificiel. Il faut mêler de la chaux au tas d'engrais, lorsqu'on y met de jeunes jets ou des rameaux tendres d'arbres ou arbrisseaux. Le cultivateur industriel, à la proximité des forêts, a des moyens faciles d'augmenter ses engrais, en y ajoutant des branches, des plantes et des herbes de diverses sortes. Il faut qu'il ait soin de ne les pas laisser sécher, ou se faner, avant de les couvrir, mais qu'il les couvre, ou y mêle de la terre, aussitôt après qu'elles ont été coupées. Dans les terrains sableux et arides de la Hollande et de la Belgique, on plante des arbres pour amender le sol, et lorsqu'ils sont parvenus à l'âge de 25 ou 30 ans, on les coupe et on en vend le bois, et le sol se trouve assez amélioré par les feuilles tombées et le bois décomposé, durant cet espace de temps, pour être capable de produire de bonnes récoltes de grains et de racines. En effet, la nature du sol paraît alors tout-à-fait changée; ce n'est plus un sol purement sableux et aride, mais un sol qui se montre mêlé d'une terre de meilleur qualité. Un cultivateur industriel ne doit négliger aucun moyen de se procurer de l'engrais. Lorsqu'on s'est servi d'un engrais contenant de petites branches pour la superficie des prairies, s'il y reste du bois qui n'a pas été décomposé, il est aisé de l'enlever avec le râteau ou la herse à buisson. Nous avons dit, dans un précédent numéro, que de petites branches ou brossailles coupées vertes, l'automne, et répandues sur une prairie ou une terre labourée, et laissées ainsi

jusqu'au printemps, amélioreraient beaucoup le sol; ce qui en resterait pourrait alors être enlevé et brûlé ou amassé pour engrais. Il en coûterait sans doute un peu de soin et de temps; mais là où il est difficile de se procurer du fumier, il vaudrait mieux adopter ce plan que de permettre que la terre devienne incapable de rien produire. Ce n'est pas partout qu'on peut se procurer facilement des brossailles ou de petites branches; mais on le peut en plusieurs endroits, et en les coupant ou arrachant, on ne fait pas moins de bien aux lieux d'où on les prend qu'à ceux où on les met pour engrais. Quelle qu'en soit la cause, il n'en est pas moins certain qu'en répandant de petites branches feuillues sur la terre, on l'améliore, soit que ce soit en conséquence de l'abri qu'elles fournissent, ou de quelques ingrédients qui s'en détachent, et qui fertilisent le sol. C'est un effet dont nous avons souvent été témoin, bien que pour produire cet effet, nous n'ayons pas vu les petites branches appliquées régulièrement comme nous le proposons.

Le grand avantage que ce pays retire de ses moyens de communication par eaux, de ses chemins de fer et autres chemins, doit être manifeste à quiconque y fait quelque attention. Cet avantage augmente la valeur de ce que nous avons à vendre, en diminuant le coût du transport au marché, comme il diminue, par la même raison, celui des articles que nous achetons. Nous avons toujours parlé en faveur de ces améliorations, lorsqu'elles nous ont paru nécessaires, et particulièrement des grands canaux qui joignent les grands lacs du Haut-Canada à l'Océan, et les rendent nécessaires aux navires et aux grands vaisseaux à vapeur. Cette grande entreprise a été condamnée par beaucoup de personnes, comme occasionnant une dépense folle et absurde. Ce grand ouvrage était néanmoins si évidemment nécessaire que nous étions surpris que le gouvernement de la métropole ne l'eût pas depuis longtemps exécuté à ses propres frais,

comme moyen de lier la colonie à l'empire. Nous n'aurions pas été dignes de vivre dans ce beau pays, ni de posséder les grands lacs du Haut-Canada, si nous n'avions pas fait les grands canaux qui joignent ces mers intérieures avec l'océan Atlantique. Les lacs étaient comparativement inutiles avant la construction de ces canaux. Nous pouvons maintenant être fiers de ces ouvrages qui les joignent à la mer, et au monde entier, pourrions-nous dire, depuis que nous avons vu un navire descendre des plus éloignés de ces lacs par nos canaux, pour aller doubler le cap Horn et gagner l'océan Pacifique. Nous avons fait un beau commencement, pour ainsi parler, par les canaux de Lachine, du St. Laurent et de Welland; si ensuite nous améliorons nos rivières de manière à les rendre navigables, et construisons des chemins de fer où il est nécessaire, nous travaillerons pour le grand avantage de notre pays. Le grand point est que les fonds nécessaires soient employés le plus avantageusement possible, et de manière à donner les plus grands retours. La chose est de la plus grande importance pour un pays qui n'a pas de capitaux de reste.

On dit que l'huile commune, ou l'huile la plus grossière, est bonne comme engrais à la surface pour la terre forte ou argileuse en prairie. On en mêle 40 galons à 120 minots criblés du sol, et on laisse reposer le mélange un mois avant de l'employer. On dit qu'il équivaut à 40 minots d'os broyés et 80 minots de sol, comme engrais superficiel pour un arpent.

A VENDRE OU A LOUER.

CETTE BELLE MAISON de 36 pieds sur 26, avec deux ailes à chaque bout de 30 pieds sur 22, en face de l'Eglise de St. Scholastique.—très propre au commerce qu'y exerce avec succès un marchand depuis plusieurs années; avec Hangars, Remise, Écurie, au coin des rues St Jacques et St. Scholastique. S'adresser par lettres affranchies au Propriétaire y résidant,

F. BONIN, PROPRIÉTAIRE.

St. Scholastique, 18 Mars, 1850.

AUX CULTIVATEURS.

LE Soussigné prend la liberté d'attirer l'attention des Cultivateurs sur les INSTRUMENTS D'AGRICULTURE qui sont manufacturés par lui-même et sous sa direction immédiate et avec les meilleurs matériaux. Ces instruments d'agriculture sont d'un nouveau genre et conviennent particulièrement au Canada. Ils ont reçu l'approbation des premiers Agriculteurs du pays. Ils consistent en CHARRUES ÉCOSSAISES et autres, HERSES de différentes sortes, etc.

Si les articles achetés ne conviennent pas, on pourra les remettre.

ALEXANDER FLECK,
Rue St. Pierre.

8 avril, 1850.

LA Personne qui aurait le tome premier (dépareillé) des "SIECLES DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV," édition stéréotype en 5 volumes in-8, 1815, obligerait, en le faisant remettre au Soussigné, coin des rues Craig et Cotté, par échange, ou pour son prix en argent.

M. BIBAUD.

VERRERIE CANADIENNE.

PRES DU DÉBARCADERE DE SNYDER, VAUDREUIL,
Etablie et conduite par MM. Boden & LeBert.

LES Propriétaires de cet établissement sont prêts à Manufacturer des GLACES DE MIROIR et des VITRES POUR FENÊTRES, de toutes dimensions, colorées et colorées, d'après modèles ou ordres. Verres pour Lampes à Huile et à Gaz, blancs, peints ou colorés des plus riches nuances. Vitres peintes ou colorées pour Eglises, semblables à celles des Eglises d'Europe, aussi pour Maisons, Chaumières, Pavillons et Vaisseaux à Vapeur: Bouteilles et Fioles pour Apothicaires faites à ordres.

—AUSI,—

Bouteilles à Eau de Soude, Bière de Gingembre et autre, avec ou sans le nom du fabriquant.

—ET,—

Casseroles ou Vaisseaux à Lait de grandeurs convenables.

Tous ces articles seront de la meilleure qualité et le vendront à des prix raisonnables, et les propriétaires sollicitent une partie de la faveur publique et l'examen de leurs articles.

Pour les ordres, ou autres particularités, s'adresser au Propriétaire, à l'Hôtel du Peuple, Nos. 206 et 207, rue Notre-Dame, Montréal.

Vaudreuil, Janvier, 1850.

MACHINES A MOISSONNER.

LE soussigné a à vendre trois MACHINES A MOISSONNER, (ou MOISSONNEURS), de la construction la plus nouvelle et la plus approuvée, capables de couper vingt-deux acres ou arpens par jour. Ces machines étaient fabriquées par lui-même, il est prêt à en garantir la matière et la main-d'œuvre comme étant de la meilleure sorte.—PRIX MODÉRÉ.

MATHEW MOODY, Manufacturier.

CHARRUES ECOSSAISES, ETC.

ALEXANDER FLECK, FORGERON, Rue St. Pierre, a en moins, et offre à vendre des CHARRUES ECOSSAISES, faites d'après le modèle de WILKIE et GRAY, supérieures, quant à la matière et à la main-d'œuvre, et garanties égales à toutes celles qui sont importées.

—DE PLUS.—

SCUEFLERS, CHARRUES et HERSES légères, à SILONS, d'après les modèles les plus récents et les plus approuvés, et PRESSES à FROMAGE, d'après le modèle d'Ayrshire.

Instruments aratoires de toutes sortes faits à ordre.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ et LE BUREAU DU SECRÉTAIRE sont maintenant ouverts chez M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société, No. 25, rue Notre-Dame, vis-à-vis du Bureau du Conseil de Ville.

Heures de Bureau.—Depuis dix jusqu'à une heure; durant ce temps le Secrétaire se tiendra généralement au Bureau.

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

NOUS, les soussignés, certifions que nous avons soigneusement examiné une variété d'instruments d'agriculture manufacturés par M. A. Fleck de la rue St. Pierre, et nous aimons à faire connaître notre opinion sans réserve en disant que ces instruments sont beaucoup supérieurs à tout ce que nous avons vu de ce genre manufacturé dans ce pays et au moins aussi parfaits que ce que nous avons pu importer d'ailleurs.

Et nous recommanderons particulièrement à l'attention des Agriculteurs dans toute la Province son *Bouleverseur du sol* (instrument à cinq branches tiré par des chevaux à la façon des charrues pour remuer la terre aussi profondément que l'on veut et en extirper les racines), instrument qu'il a perfectionné sur celui qui a remporté un prix de £10 à la société des Highlanders Ecossais. Cet instrument paraît très propre à améliorer et à faciliter les travaux du cultivateur, et nous ne pouvons douter qu'il ne soit mis en usage partout où l'on désira que l'agriculture soit avancée. Les charrues Ecossaises sont aussi beaucoup supérieures et bien dignes de l'inspection de tous ceux qui désirent se procurer des articles précieux.

- M. J. HAYS, Président de la Société d'Agriculture.
- P. P. LACHAPELLE, Sault au Récollet.
- W. M. EVANS, Sec de la Soc. d'Agr.
- JAMES SOMMERVILLE, Lachine.
- EDWARD QUIN, Longue-Pointe.
- T. E. CAMPBELL, Major, Secrétaire Civil.
- HUGH BRODIE, Côte St. Pierre.
- P. T. MASSON, Vandrevuil.
- JAMES ALLAN, Pointe-aux-Trembles.
- GEORGE CROSS, Durham.
- P. E. LECLERE, St. Hyacinthe.
- MATTHEW DAVIDSON, Québec.
- JAMES YOUNIE, Ormstown.

BARATTE AERIFORME OU ATMOSPHERIQUE,

Assurée par *Lettres-Patentes Royales* à WALTER HOLT WELLS.

CETTE Baratte est depuis assez de temps devant le public, pour qu'il ait pu en constater l'utilité pratique, et nous croyons sincèrement que quant à l'aise et à l'expédition, elle surpasse toute autre invention de la sorte.

Les témoignages les plus flatteurs ont été offerts volontairement aux soussignés, relativement à la Baratte fabriquée par eux.

Nous étant assuré le droit exclusif de fabriquer et de vendre la Baratte Aériforme dans la Province du Canada, nous sommes maintenant prêts à céder des droits sectionnaux, aux conditions les plus raisonnables. Les personnes qui voudraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant aux soussignés, ou à J. R. ARMSTRONG, Jr., à la Fonderie de la Cité,

WELLS, MATHEWS ET CIE.

Toronto, 1er Décembre, 1848.

AVIS.—M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, a importé pour les Membres de la Société et pour les Sociétés d'Agriculture de District, les GRAINES suivantes, dont il est prêt à disposer, aux termes les plus raisonnables, savoir:—

- 4,000 lbs. Trèfle Rouge d'Angleterre
- 4,000 lbs. do do Hollande
- 1,000 lbs. do do France
- 800 lbs. do Blanc de Hollande
- 200 lbs. do de Lucerne
- 800 lbs. Mangel Wurtzale
- 200 lbs. Carotte Blanche de Belgique
- 1,000 lbs. Navet de Suède, Pourpro améliorée
- 500 lbs. do do Jaune de Bulloch
- 500 lbs. do do do d'Aberdeen
- 500 lbs. do do Blanc Globe
- 100 lbs. de do Six semaines ou [Stubble].

Une partie de son établissement est composée d'articles faits pour l'exhibition de Modèles de tout Fonds de Graines de Fermier, dont il peut disposer—les modèles consistent en un quart de chaque, avec le nom de l'variété, la nature du terrain où il est venu, le produit par acre, la pesanteur par minot, et toute autre information que l'on a cru importante. L'objet en vue est d'obtenir un échange de graines des meilleures variétés, à la plus légère dépense possible pour le Fermier; et les modèles ayant été pris tel que proposé, dans une place bien conditionnée, rendent le Fermier capable de faire un choix des plus judicieux, pour les adapter à la culture et la qualité de son terrain.

Le Soussigné tiendra aussi constamment un assortiment étendu de SEMENCES pour AGRICULTURE et JARDINAGE, et de PLANTES, de la meilleure espèce et qualité, qu'il vendra à aussi bas prix que toute autre personne faisant le même commerce. Ayant obtenu une grande partie de ses Graines et Semences de Lawson et Fils, d'Edimbourg, Grenetiers de la Société d'Agriculture, etc., d'Ecoss, il se flatte de pouvoir satisfaire généralement ses patrons et ses pratiques.—Il a un excellent assortiment d'Arbres Fruitières, particulièrement de Pommiers, dont il disposera à un quart de moins qu'aux prix ordinaires.

GRAINE D'ORGE ET D'AVOINE.

A VENDRE.

Vente de graines de la meilleure qualité; importées d'Angleterre l'année dernière.

S'adresser au Secrétaire de la Société d'Agriculture du Bas-Canada.

Montréal 16 Janvier, 1850.

MACHINES A BATTRE,

NOUVELLEMENT AMÉLIORÉES, DE PARADIS.

Le Soussigné, connu depuis longtemps comme FABRICANT DE MACHINES A BATTRE LES GRAINS, prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il est maintenant prêt à fournir des MACHINES d'une FABRIQUE COMPLETEMENT PERFECTIONNÉE, construites, non-seulement avec toutes les dernières AMÉLIORATIONS AMÉRICAINES, mais avec quelques autres perfectionnements importants inventés par lui-même, et au moyen desquels elles épargneront beaucoup de travail, exigeront une moindre puissance pour être mises en opération, et ne deviendront pas aussi promptement hors de service; enfin il répondra de ses Machines, et il garantit qu'on les trouvera, quand on les aura éprouvées, *bien supérieures* à toutes celles qui ont été en usage jusqu'à présent dans la Province. S'adresser au bureau de la Société d'Agriculture, ou à JOSEPH PARADIS, Rue Saint Joseph, au-dessus de la Brasserie de Dow, du côté du Nord.

Montréal, 7 Juin, 1849.

CONDITIONS DU JOURNAL.

Ce journal paraît vers le 15 de chaque mois, et contient 32 pages de matières.

Le prix de la souscription est par année de CINQ CHILINS. Les frais de poste sont à part.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Les souscriptions et toutes autres communications concernant ce Journal, doivent être adressées, franches de port, au Secrétaire de la Société—WILLIAM EVANS, Montréal, et Editeur du Journal.

Agents pour le Journal d'Agriculture:

M. J. B. Bourque,.....St. Damase.
Dr. Conoquy,.....St. Césaire.
Dr. De la Bruyère,.....St. Hyacinthe.
M. Cadieux,.....St. Simon.
M. T. Dwyer,.....St. Paul, Abbottsford
M. Gendreau, J. P.,.....St. Pie.
M. Blanchet,.....La Présentation.
Paul Bertrand, Ecr. N. P.,.....St. Mathias.
M. Coréillier, Ecr.,.....St. Hilaire.
M. Broussau, Agent Général, Québec.
Dr. Smallwood,.....St. Martin, Ile Jésus.
Robt. Ritchie, Ecr.,.....Bytown.
Major Barron,.....Lachute.
V. Guillet, Ecr.,.....Trois-Rivières.
M. D. Dubé,.....Trois-Pistoles.
Azarie Archambault, N. P.,.....Varembes.
L'Hon. F. A. Malhiot,.....Verchères.
André Vendentlaigne,.....Belœil.
J. B. E. Durocher, Ecr.,.....St. Charles, Chambly.
John McFarren, Ecr.,.....Baie Murray.
Rév. M. F. Pilote, Col. de Ste-Anne de la Pocatière.
A. Mozin, écr., N. P.,.....St. Roch des Auvents.

Dr. Jos. Lachaine,.....St. Thérèse.
Joseph Lépine, Ecr., N. P.,.....St. Thomas, D. Québ.
Jean Bapt. Charland, Ecr.,.....Yamouche.
P. U. Archambault, Ecr.,.....L'Assomption.
Léon Caron, Ecr.,.....Riv. du Loup, D. 3 Riv.
J. Filteau, Ecr., N. P.,.....Lotbinière.
Charles Bourget, Ecr., N. P.,.....Pointe-Lévy.
Rév. M. L. Poulin, Curé,.....St. Isidore de Lauzon.
M. Fabien Desjardins,.....Vaudreuil.
M. John Stars,.....Buckingham.
M. G. Saucier,.....Maskinongé.
M. J. B. Morin,.....Longue-Pointe.
M. Olivier Chamard,.....St. Denis, D. M.
Dr. Alphonse Dubord,.....St. Pierre les Beequets
Rév. M. L. Th. Fortier,.....Nicolet.
A. Jobin, Ecr., M. P. P.,.....St. Gèneviève.
M. And. Isaac Girouet,.....Chateauguay.
M. George Dufresne,.....Pointe du Lac.
M. P. M. Debois, marchand,.....St. Ours.
M. John Wadey, marchand,.....Kingsy.
Rév. M. Archambault,.....St. Hughes.
Jean Bte. Paré, Ecr., N. P.,.....St. Victoire.
Jean Bte. Corvier, Ecr., J. P.,.....St. Henri.
J. E. Labonté, Ecr., Insit.,.....St. Marc.
Dr. G. A. Bourgeois,.....St. Grégoire.
Dr. Larue,.....St. Augustin.
Rév. M. Ant. Gosselin,.....St. Jean, Isle d'Orléans
M. Michel Huot, fils,.....L'Ange Gardien.
Gédéon Durocher, Ecr., N. P.,.....St. Aimé de Bonsecours
M. Joseph Bollerose,.....St. Vincent de Paule.
F. H. Marchand, Ecr.,.....St. Jean Dorchester.
F. X. Bastien, Ecr.,.....Grand Calumet.
Côme Cartier, Ecr.,.....St. Antoine.
Capt. Joseph Paquier,.....St. Athanase.
M. C. Couturier, marchand,.....Laprairie.
Dr. Grosbois, M. D.,.....Chambly.
Ignace Dumouchel, Ecr.,.....Biguau.
Norbert Gauthier, Ecr., N. P.,.....St. Jude.
M. Basile Piché,.....Sault-au-Récollet.
M. Julien Benoit, marchand,.....St. Grégoire le Grand.
M. Onésime Gauthier,.....St. Urbain.
Jean Bte. Filiatrault, Ecr., fils,.....Ste. Rose.
J. H. Martin, Ecr.,.....St. Rémi.
P. Perrault, Ecr.,.....Terrebonne.
Joseph Deguise, Ecr., N. P.,.....St. Léon.
Dr. Pierre Larochelle,.....St. Timothée.
M. D'Ailleboud,.....Ste. Mélanie.
Louis Levesque, Ecr.,.....Kildare.
M. Clément Dansereau,.....Contreccœur.
Narcisse Bonneville, Ecr.,.....St. Marin, N. B.
Joseph Vincent, Ecr.,.....Longueuil.
M. Bourdon,.....Boucherville.
Rémi Bolduc, Ecr., J. P.,.....Tring.
J. F. Lafond, Ecr., N. P.,.....Berthier.
P. C. Marchand, Ecr.,.....Riv. du Loup, Beauce.
Rév. M. J. S. Martineau, Curé, Ste. Marie, Biguau.
Charles Larivière, Ecr., St. Jean Bapt., D. Q.
M. Ferish, Marchand,.....St. André, Ottawa.
Flavian Armand, Ecr.,.....Rivière des Prairies.
John Kane, Ecr.,.....Grande Baie, Saguen.
Dr. J. H. R. Desjardins,.....Isle Verte.
Rév. M. F. X. Delage, Curé,.....L'Islet.
Joseph Plante, Ecr., Marchand, St. Laurent, Isle d'Or.
Louis Archambault, Ecr., N. P.,.....St. Roch.

MONTRÉAL:—Imprimé par LOVELL ET GIBSON, Rue St. Nicolas.

M. BIBAUD, TRADUCTEUR.